



*Joyeuses
fêtes*

*Joyeuses
fêtes*

*Joyeuses
fêtes*

*Joyeuses
fêtes*

SOMMAIRE

LE MOT DE LA RÉDACTION

LE MOT DU MAIRE

LES ADJOINTS

Finances.....	p 4
Lotissement du Stivel.....	p 4
Camping	p 5
Travaux.....	p 6-7
Affaires sociales	p 8
Le CAL - Le Lenn en fête.....	p 9
La ludothèque - Maisons fleuries	p 10
Personnel communal - CCJ.....	p 11
Repas des anciens	p 12
Votre cimetière passe au vert.....	p 12

LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux.....	p 13 à 17
---------------------------------	-----------

LA VIE SCOLAIRE

Ecole primaire	p 18-19
FCPE - CAEL.....	p 19

LA VIE ASSOCIATIVE

ARAL	p 20
UNC - Ateliers et chemins	p 21
Gavotte lounnécaïne - Bourse aux vêtements ..	p 22
Espoirs Talibés - Viens jouer	p 23
L'école des bébés	p 26
Les louannigous - Trégorissimo	p 27

LA VIE SPORTIVE

USPL - Baby gym	p 28
AGEL - Tennis de table.....	p 29
Cyclos - Baby ball.....	p 30
Tennis Club	p 31
Louannec Esprit Taijji - Louannec Volley	p 32
Les Sternes - Mell Zorn.....	p 33

PÊLE MÊLE - ÉTAT CIVIL P 34 à 41

BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 41

QUIZ P 42 à 43

RENCONTRE P 44

ARTISANS COMMERÇANTS P 45

INFOS PRATIQUES P 46



Voici chez vous, le soixante deuxième numéro du bulletin municipal et le dernier de ce mandat.

Vous le trouverez moins dense en textes mais plus fourni en photos. La raison en est la proximité des élections municipales qui empêche l'équipe en place de publier toute publicité autour de son action. Vous lirez donc les informations relatives à la vie communale de façon succincte et dépouillée.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adressons nos meilleurs vœux pour 2020.

L'Equipe rédactionnelle



Ce numéro du bulletin est imprimé sur un nouveau papier (écolabellisé). Ce changement est dû à la fermeture de l'usine qui fabriquait le papier recyclé sur lequel étaient imprimées les précédents bulletins.

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Chères Louannécaines, Chers Louannécains,

Le dernier bulletin municipal en fin de mandat est assez particulier car il ne doit pas mettre en exergue l'action de l'équipe municipale en place. Les pages sur la vie municipale ont donc été adaptées pour être en phase avec cette obligation.

Vous retrouverez les traditionnelles pages décrivant l'action des très nombreuses associations Louannécaines, associations souvent portées à bout de bras par des bénévoles dévoués et volontaires. J'en profite pour saluer l'engagement de tous ces bénévoles qui font vivre ces associations et par conséquent notre commune.

En plus des informations habituelles, vous pourrez aussi lire dans ce bulletin :

- Le résultat de l'expérimentation d'un nouveau système de comptage permettant de différencier les piétons et les cyclistes, réalisée par la société Eco-Compteur sur la voie douce reliant Louannec à Perros-Guirec.
- Un bilan sur la fréquentation de la nouvelle ligne du macareux sur la période estivale, et un premier retour sur la période hivernale.
- Une description du lotissement communal « Les Hauts du Stivel ».

L'année 2019 est passée très vite, et nous sommes à un instant privilégié où les familles aiment se retrouver pour des moments festifs et joyeux. C'est aussi pour moi l'occasion de vous souhaiter, du fond du cœur, à toutes et à tous, de bonnes fêtes de fin d'année. J'accompagne tout particulièrement de mes pensées, et de mes vœux, celles et ceux d'entre nous que la solitude et la maladie n'épargnent pas.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020...

Le Maire
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



Finances

SYNTHESE 2018	LOUANNEC 2018	LOUANNEC 2013
Nombre d'habitants INSEE	3200	3145
Recettes de fonctionnement	708 €	675 €
dont : Impôts Locaux	368 €	321 €
Dotat.Glob.Fonction.	184 €	200 €
Dépenses de fonctionnement	536 €	545 €
dont : Charges de Personnel	301 €	293 €
Charges financières	8 €	22 €
Fiscalité		
Taxes d'habitation*	199 €	182 €
Foncier bâti*	138 €	123 €
Foncier non bâti	15 €	15 €
Endettement		
Encours de la dette au 31/12	609 €	920 €
Annuité de la dette	52 €	117 €

Nous voilà déjà en fin d'année et aussi en fin de mandat municipal.

En cette période, je ne vous présenterai que la situation de LOUANNEC (cf tableau ci-contre).

Toutes ces données proviennent des comptes de notre commune, et sont publiées sur le portail des finances des communes par le ministère des finances.

Je profite de cet article pour rappeler aux associations de Louanec qu'elles pourront déposer leur dossier de demande de subvention dès la fin de cette année. De la même façon, pour la participation de la commune aux voyages scolaires (collège et lycée), les demandes sont à présenter par les établissements scolaires. L'aide est affectée ensuite aux parents de Louanec.

En cette fin d'année 2019, je tiens à vous souhaiter de très Bonnes Fêtes.

Marc BACUS

Adjoint aux finances

* évolution due à la variation des bases

Lotissement du Stivel

Ce lotissement communal correspond à la première Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) du PLU de la commune de Louanec, validé en mars 2017 et confirmé au tribunal administratif en janvier 2019. Il se situe au carrefour de la rue du Croajou et de la rue du Stivel. C'est un lotissement communal de 15 lots libres de constructeur proposant des surfaces allant de 331 m² à 585 m², avec un lot complémentaire (n°16) dédié à un programme de 3 logements sociaux en habitat individuel.

Le conseil municipal a fixé le prix de vente à 78€ le m². La commercialisation est en cours et les réservations définitives déjà bien engagées.





Le camping de Louannec



Nous arrivons à la fin de ce mandat. La commission camping s'est réunie régulièrement dans la bonne humeur pour travailler dans la continuité des équipes municipales précédentes.

La saison 2020 proposera aux vacanciers à mobilité réduite deux nouvelles salles de douches spécifiques de 8 m² chacune.

Toute l'équipe de la commission camping vous souhaite une très bonne année 2020.

Pierre VAISSIÉ
Adjoint au camping et aux sports





Travaux



Travaux d'aménagement du R.D.6 entrée de bourg, entre la rue Croas Nevez et le Calvaire



Mise en place cheminement du sentier du littoral entre la cale de Nantouar et le retour vers la grève de galets coté Trélevern

Jean-Pierre MORVAN
Adjoint aux travaux



Travaux d'aménagement de la rue du professeur Lesné - écoulement des eaux pluviales



Réfection de deux voies de desserte du camping



Travaux d'aménagement d'un chemin piétonnier route de Gravelen



Préparation des parterres avec les fleurs d'hiver



Mise en place des illuminations de Noël



Travaux d'aménagement des routes de Poulajou Braz et de la route de Kerhuado



Affaires sociales

Je tenais à vous faire part de 2 actions initiées par le Département des Côtes d'Armor.

La première concerne « les petits mémos SOLIDARITÉS » 7 fiches conseils et démarches à suivre qui vous guideront à tous les moments de la vie. Le Conseil Départemental a fait parvenir à chaque commune un présentoir proposant 7 fiches actions déclinées comme suit :

1 fiche personnes âgées - 1 fiche handicap - 1 fiche action sociale - 1 fiche logement - 3 fiches métier : devenir assistant(e) maternel(le), assistant(e) familial(le), accueillant(e) familial(le).

Elles sont à votre disposition en mairie depuis novembre 2019. N'hésitez pas à venir en prendre connaissance !

La 2^{ème} action propose « Bavard'âge en Trégor » le réseau d'accompagnateurs bénévoles à domicile d'une personne âgée.

La Maison du Département de Lannion (MDD) a présenté un projet en 2017 à la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie des Côtes d'Armor. Ce projet a été retenu et financé. Il a vu le jour en 2018. Il a fallu encore le structurer et aujourd'hui ce réseau d'une trentaine d'accompagnateurs bénévoles à domicile d'une personne âgée a pris son envol. « Bavard'âge en Trégor » se développe sur l'ensemble du territoire.

La visite d'un bénévole est un service gratuit.

« Vous avez plus de 60 ans, vous vous sentez seule ou vous connaissez une personne qui se sent isolée, vous habitez sur l'une des communes de Lannion Trégor Communauté, vous aimeriez un peu de compagnie pour échanger et partager de bons moments,

contactez la Maison du Département de Lannion pour en bénéficier.

Accueil téléphonique : 02 96 04 01 61 du lundi au vendredi de 9h - 12h / 13h30-17h

Messagerie : ReseauBenevolesLannion@cotesdarmor.fr

Adresse :

Maison du Département de Lannion (MDD) - 13 Boulevard Louis Guilloux-CS 40728 - 22304 LANNION CEDEX

La distribution à domicile des colis de Noël pour nos personnes âgées de 80 ans et plus se fait depuis le 6 décembre. Cette année 213 colis seront acheminés à leur domicile et 52 paquets cadeaux seront portés dans les EHPAD accueillants nos aînés, par les membres du conseil municipal et du CCAS.

Un grand merci à la Commission Communale des Jeunes qui a participé une fois de plus avec les membres du CCAS à la préparation des colis de Noël.

Je reste à votre disposition à ma permanence du jeudi matin de 10h à 12 h ainsi que sur rendez-vous.

Je vous souhaite de joyeuses fêtes de Noël et une très bonne année 2020.

Nicole MICHEL

Adjointe aux Affaires sociales



Préparation des colis de Noël des Anciens de la commune par des jeunes du C.C.J. et des élus.



Le C.A.L.

Une nouvelle année se termine en beauté pour le CAL avec le marché de Noël qui s'est déroulé le week-end du 30 novembre et 1^{er} décembre dernier. Près de 40 exposants étaient présents et le Père Noël a même fait une apparition remarquable le dimanche.

En juin, grâce à une météo plus que clémente la fête de la musique a rencontré un vif succès et s'est clôturée par un feu d'artifice offert par la municipalité. Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles et sponsors pour cette réussite.

Le forum des associations, début septembre, a été l'occasion de mettre en avant une nouvelle fois les nombreuses associations présentes sur la commune.

Nous préparons déjà l'année prochaine et vous donnons quelques dates à retenir :

- Théâtre par Les Louannigous, les samedi 28 et dimanche 29 mars, vendredi 3 et samedi 4 avril,
- Vide-grenier le dimanche 17 mai,
- Fête de la musique, le dimanche 21 juin.

L'assemblée générale aura lieu juste après les élections municipales et sera l'occasion de renouveler le bureau. Si vous souhaitez vous investir dans l'animation communale, n'hésitez pas à prendre contact avec nous, nous vous accueillons avec plaisir.

Toute l'équipe du CAL vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous dit à l'année prochaine.

Eric et Emilie, président et secrétaire du CAL

Pour nous contacter :

Notre mail : cal.louannec@gmail.com

Notre répondeur téléphonique : 09 72 46 28 92



Le Lenn en fête

Le dimanche 21 juillet, dans le cadre du camping municipal, s'est déroulée la "Fête du Lenn". Cette manifestation festive et musicale, sous la présidence de Monsieur Gervais EGAULT, Maire, a attiré un public nombreux, composé de vacanciers mais aussi d'autochtones.

Les festivités ont démarré par un accueil de musique bretonne par les sonneurs de "Sonerien Bro Landreger" qui ont arpenté les allées du camping, comme pour inviter les campeurs à la fête.

- "Rue du Quai", un groupe de copains qui a emprunté le nom d'un endroit qui est souvent le point de rencontre des habitants d'un port et qui évoque la vie maritime dans leurs chansons ».
- ensuite le "Sonerien Bro Landreger", bagad de Tréguier, a pris à nouveau le relais, entraînant dans leurs danses traditionnelles les fidèles adhérents de "la Gavotte louannécaine" et une partie de l'assistance.
- Puis, changement de rythme avec l'entrée en scène des rockeurs de "Salomon and the Ricky Key's", un trio qui rappelle les répertoires de Chuck Berry à Elvis Presley...

... le tout dans un fumet de frites - saucisses préparés par le snack.

Nous remercions notre ami Christophe Parré qui a assuré comme à son habitude la sonorisation de ces spectacles, mais aussi le personnel du camping, des services techniques et tous les bénévoles qui ont permis que cette journée se déroule sous les meilleurs auspices.

Le feu d'artifice musical "Ruggiéry", tiré sur le plan d'eau du Lenn par monsieur Frédéric Salaün, maître des bombes et des couleurs, devant une foule qui est de plus en plus dense au fil des ans, a offert un spectacle aérien et maritime fabuleux.

Guy PARZY



La ludothèque

La Ludothèque de Louannec fonctionne grâce au dévouement des bénévoles Brigitte Grudé, Christine Salaün et Nadyne Rogard qui se relaient pour tenir des permanences les mercredis en semaines impaires de 10h à 11h30 et en semaines paires de 16h30 à 18h.

Cette activité accueille les enfants de tout âge de Louannec, des communes avoisinantes, accompagnés d'un parent ou grand-parent ou assistante maternelle.

Sur place, les enfants peuvent utiliser les jeux et jouets mis à leur disposition gratuitement et ils peuvent aussi en emprunter trois pour une durée de quinze jours.

L'adhésion est fixée à 20 € pour une durée de 365 jours. Afin de garantir le bon fonctionnement de la ludothèque, nous recherchons deux autres bénévoles pour se joindre à nous. La ludothèque se situe à côté de la bibliothèque.

Nadyne ROGARD

Maisons fleuries 2019

Cette année encore, les amoureux des fleurs, les jardiniers amateurs se sont distingués. La municipalité a voulu rendre hommage aux lauréats du concours des maisons fleuries.

Le jury composé de Sylvie Crvaec, Marie-Paule Richard, Dominique Gannat, Nathalie Egault, Andrée Cadart, Christine Bothorel et Emmanuel Cogné n'a pas eu la tâche facile pour départager les 23 participants. Pour certains, ce concours constitue une continuité dans l'effort du fleurissement. Pour d'autres, c'est la première participation, et le jury tient à saluer cet engagement.

Les participants ont concouru dans cinq catégories différentes.

Pour la catégorie « Visible de la rue » c'est Yolande Legoux qui remporte le premier prix. Pour la catégorie « Parcs » Aline Gardes est première. Pour la catégorie « Potagers » Antoine Grébonval l'emporte. Pour la catégorie « Grands Jardins », c'est Dominique Fabre qui devance les 5 autres candidats. Pour la catégorie « Petits Jardins » Marie Pierre Bedel brille en première position.

Et une nouvelle fois, le jury a voulu mettre à l'honneur Josette Le Flem, véritable Coup de cœur pour son parc exotique.

Pour la première fois, c'est avec un grand plaisir que le jury a pu remettre à chaque premier prix un diplôme.

**La commission
des Maisons Fleuries**





De nouvelles têtes au sein du personnel



Robert : Chef d'équipe Bâtiments



Didier : sous contrat :
Bâtiments et camping



Marie, directrice de l'accueil
périscolaire



Martin : sous contrat : animation camping et
remplacement de Rozenn pendant sa maternité



Enola, apprentie en bâtiments

Commission Communale des Jeunes



La commission communale a repris ses activités depuis le mois de septembre. Les jeunes travaillent actuellement sur un projet de sentier découverte de la commune de Louannec. Cette balade, qui ressemblera à une promenade, type parcours d'orientation permettra de mettre en valeur quelques sites remarquables de la commune. Ce sentier, choisi, et reconnu par nos jeunes randonneurs, sera l'occasion d'une découverte instructive pour nos visiteurs de l'été, tout comme pour les habitants de la commune. Nous espérons sa mise en place au printemps.

D'autres projets ont été évoqués et seront travaillés dans les mois qui viennent.

La Commission Communale des Jeunes recrute, à partir des élèves en classe de CM2. Si certains ont des idées et souhaitent les partager et les faire avancer, N'hésitez pas. Inscrivez-vous.

Contact : Noémie Frémont, animatrice communale : jeunesse-louannec@orange.fr

L'espace jeunes, accueille les jeunes tous les mercredi après-midi de 14h30 à 17h.

Ouverture libre. Salle du club-house au premier étage de la salle des sports du Carpont.

Noémie Frémont - Nadia Le Bars - Emmanuel Cogneau



Repas des anciens 2019

Le mercredi 9 octobre 2019 et comme chaque année, s'est déroulé dans la salle des fêtes, le traditionnel banquet en l'honneur des Anciens. Ce "repas des anciens" qui n'en a que le nom, constitue un temps fort de l'activité communale et s'inscrit dans les traditions bien ancrées de Louannec.

Les élus ont accueilli avec un plaisir non dissimulé les nombreux participants (plus de 160 convives). Cette journée, dédiée à l'amitié et à la solidarité..., est une reconnaissance que nous portons à nos aînés. Il n'est pas simple de créer des conditions "d'un vivre ensemble" toutes générations confondues... mais il faut y croire.



Robert, nouvellement embauché, à l'épreuve avec le Père curé Wanso ... délicat !!...

et indétrônable menu concocté par Robert et son équipe de la cantine scolaire, et un service assuré avec brio par des employés communaux ayant revêtus pour l'occasion leur habit de chef de rang et de serveurs, régalerent les convives. L'animation musicale pleine d'entrain de John a permis de partager ce moment festif.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Nos anciens constituent une grande richesse.

"Prenez le temps de faire un bout de chemin avec eux, découvrez les trésors qu'ils ont à nous offrir, recevez leurs confidences et leur savoir, et bien vite vous



Service à table... par Daniel

vous apercevrez qu'en leur compagnie, vous nagez dans un océan de tendresse et d'amour. Ne les laissons pas dans la solitude et l'oubli. Nos aînés sont nos racines, notre passé et notre histoire." (Patricia Martin)

Cette journée fut également l'occasion pour Gervais Egault, Maire, d'informer les louannécains de sa décision de briguer un nouveau mandat municipal.

Guy PARZY



L'ensemble du personnel communal qui a assuré la cuisine et le service à table. Merci à eux.

Votre cimetière passe au vert...

Face aux enjeux environnementaux, la commune de Louannec s'est engagée, depuis plusieurs années, dans la modification de ses pratiques d'entretien.

Nos cimetières sont pleinement concernés et ils vont changer progressivement d'apparence ! L'esthétique, oui mais pas seulement...

La commune de Louannec s'attache à aménager les espaces publics en espaces plus sains et attrayants : plus de verdure, moins de minéral et surtout Zéro pesticides, ceci dans le but de garantir à la population un environnement plus durable, une meilleure qualité de l'eau et préserver la santé des agents d'entretien qui manipulaient autrefois les produits chimiques.

Pour y parvenir au cimetière du Tossen, un mélange de gazon à pousse lente associée à une plante couvre sol de type Turquette (entre les tombes) sera mis en œuvre dans les semaines à venir par les équipes des services techniques de Louannec.

L'obtention d'un tapis végétal de bonne densité et d'un aspect visuel agréable pourra vous sembler long. Mais il faut laisser la nature faire son travail...Cependant qu'on



se le dise, dans le respect le plus profond de nos défunts, il est bien question de notre santé, de préserver la qualité de l'eau, l'environnement et la biodiversité.

Nicolas TRANCHANT
Directeur des services techniques



COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Les comptes-rendus sont désormais disponibles en intégralité sur le site web de la commune.

Conseil du 6 juin 2019

↳ **Projet de Schéma de Cohérence Territoriale - Avis**

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale a été arrêté par le Conseil Communautaire le 12 mars 2019. Conformément à l'article L.143-20 du Code de l'Urbanisme le projet est soumis pour avis aux communes membres de Lannion Trégor Communauté.

Le Maire présente le projet du SCoT à l'assemblée et principalement le projet concernant la Commune de Louannec. Le Maire rappelle le jugement du Tribunal Administratif de Rennes en date du 25 janvier 2019 annulant partiellement le PLU de la commune approuvé le 22 mars 2017, et insiste sur l'incidence que peut avoir le SCoT sur les projets structurants de la Commune.

Considérant le village de Kernu limité à l'enveloppe de Kernu Ouest, considérant la densité significative de Kernu Ouest et Est relevé par le jugement du Tribunal, considérant la coupure d'urbanisation à l'Est de Kernu remettant en cause sa définition de village vu qu'aucune extension ne sera possible ni à l'Ouest ni à l'Est,

considérant le secteur du Croajou défini comme « secteur urbanisé » alors qu'il s'agit du centre historique de Louannec et qu'il fait partie intégrante de l'agglomération, Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis défavorable au projet du Schéma de Cohérence Territoriale arrêté le 12 mars 2019 et demande les modifications suivantes, nécessaires au développement de la commune de Louannec :

- Redéfinition du village de Kernu en regroupant Kernu Ouest (190 logements) et Kernu Est (Ar Vouster et Roch Gwen qui regroupent 165 logements).
- Suppression de la coupure d'urbanisation à l'Est de Kernu qui empêche toute extension à l'Est et donc le rattachement à Kernu Ouest, de plus aucune extension n'est possible à l'Ouest de Kernu Ouest (zone N).
- Rattachement du secteur urbanisé « Le Croajou » à l'agglomération. Le Croajou est le cœur historique de Louannec, de plus le lotissement du « Stivel » en cours de réalisation renforce le lien avec l'agglomération.
- Rectification du document graphique n° 5 du DOO : Rapprochement du secteur urbanisé de « Poulajou » à l'agglomération (Le secteur de Poulajou est relié à l'agglomération, or sur la carte il apparaît éloigné).

↳ **Effacement des réseaux - Kernasclat**

Le Maire rappelle la délibération du 6 juin 2018 donnant un accord de principe à la poursuite des études concernant les travaux d'effacement des réseaux à Kernasclat. Il présente les études de détail des travaux d'effacement réalisées par le SDE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet d'effacement des réseaux à « Kernasclat », engagé par délibération du Conseil Municipal en date du 6 juin 2018.

↳ **Effacement des réseaux - Ar Vouster**

Le Maire rappelle la délibération du 6 juin 2018 donnant un accord de principe à la poursuite des études concernant les travaux d'effacement des réseaux à Ar Vouster. Il présente les études de détail des travaux d'effacement réalisées par le SDE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet d'effacement des réseaux à « Ar Vouster », engagé par délibération du Conseil Municipal en date du 6 juin 2018.

↳ **Eclairage Public 2^{ème} phase - Lotissement Poulajou Braz**

Le Maire présente l'étude du SDE concernant l'éclairage public du lotissement communal de Poulajou Braz.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet d'éclairage public du lotissement communal de Poulajou Braz.

↳ **Rénovation Éclairage Public - Foyer 1/1176 (rue des Granites)**

Le Maire présente l'étude du S.D.E. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public « Rue des Granites » (foyer 1/1176) présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 570,00 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

↳ **Rénovation Éclairage Public - Foyer 1/1171 (rue des Granites)**

Le Maire présente l'étude du S.D.E. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public « Rue des Granites » (foyer 1/1171) présenté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 760,00 € HT (coût total des travaux majoré de 5 % de frais de maîtrise d'œuvre).

↳ **Redevance d'Occupation du Domaine Public 2019 - ENEDIS**

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R2333-109 du C.G.C.T., le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité pour l'année 2019 la RODP due par ENEDIS à la commune de Louannec s'élève à 506 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à percevoir la recette et à émettre le titre correspondant. La somme (cinq cent six euros) sera créditée au compte 70323 du budget de l'exercice en cours.

↳ **Redevance d'Occupation du Domaine Public - ORANGE**

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R2333-109 du C.G.C.T., le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au



titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution et de transport d'électricité.

La R.O.D.P. n'a pas été sollicité auprès d'Orange depuis plusieurs années.

Considérant la déchéance quadriennale, la commune peut réclamer la redevance depuis 2015 : Le Conseil Municipal, à l'unanimité **AUTORISE** le Maire à percevoir la recette et à émettre les titres correspondants.

La somme totale de vingt-quatre mille trois cent vingt-neuf euros et cinquante-trois centimes sera créditée au compte 70323 du budget de l'exercice en cours.

↳ Travaux d'aménagement entrée de bourg Route de Tréguier – Choix des entreprises

Le Maire rappelle la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement d'entrée de bourg Route de Tréguier. Le Maire présente le rapport d'analyse des offres, après négociation, établi par A&T Ouest, maître d'œuvre. Le Maire propose de retenir l'entreprise la mieux-disante. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de retenir l'entreprise COLAS, mieux-disante, pour un montant HT de 154 700,98 € et **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces du marché.

↳ Lotissement « Les Hauts du Stivel »

Permis d'aménager et lancement de la consultation

Le Maire présente le plan d'aménagement ainsi que le règlement du lotissement du Stivel établi par le cabinet QUARTA.

Le permis d'aménager doit être déposé, le délai d'instruction est de 3 mois. La consultation des entreprises sera lancée simultanément pour un commencement d'exécution à l'automne.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** le projet du lotissement du Stivel dénommé « Les Hauts du Stivel » **AUTORISE** le Maire à signer le permis d'aménager et toutes

les pièces y afférentes. **AUTORISE** le Maire à lancer la consultation des entreprises.

↳ Questions diverses

- Budget Camping – Décision Modificative n°1

La déclaration d'impôt sur les sociétés du camping municipal a été confiée au cabinet comptable FIDUCIAL. Pour l'année 2019 au titre des recettes 2018 le camping est redevable de 4 290 €. La somme prévue au budget primitif 2019 – 1 500 € - n'est pas suffisante, il faut également prévoir des pénalités pour retard ou non paiement d'acompte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** la décision modificative n°1 du budget Camping.

- Camping Municipal – Tarifs pour saisonniers

La Mission Locale s'engage pour répondre au problème d'hébergement des travailleurs saisonniers. Elle sollicite les différents hébergeurs afin de proposer des tarifs spécifiques et adaptés aux saisonniers qui viennent travailler sur le territoire durant la saison estivale.

Le Maire propose de réserver 2 emplacements sur le Camping Municipal et de fixer un tarif préférentiel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de soutenir la démarche de la Mission Locale afin de trouver une solution au manque d'hébergement pour les travailleurs saisonniers et **RÉSERVE** les emplacements n° A18 et A19 afin d'accueillir les travailleurs saisonniers. Ces emplacements feront l'objet d'une tarification spéciale remise de 50 %.

Toutefois si ces emplacements ne sont pas occupés durant la saison la commune se réserve le droit de les louer librement.

- Camping Municipal - Tarifs « Tickets Animations »

La régie du Camping Municipal vend des tickets pour les différentes animations. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** de fixer les tarifs suivants : Ticket « animation-repas » : 3 € et Ticket « animation-tournoi » : 2 €.

Conseil du 26 juin 2019

↳ Rachat de la Maison St-Yves à l'Établissement Public Foncier de Bretagne

Monsieur le Maire rappelle le projet de la municipalité de réaliser des locaux associatifs au rez-de-chaussée de l'immeuble dénommé « maison Saint-Yves » à Louannec.

Ce projet a nécessité l'acquisition de l'immeuble dénommé maison Saint-Yves dans le bourg de Louannec. Pour l'acquisition et le portage de cette emprise, la commune et Lannion Trégor Communauté ont décidé de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne), par le biais d'une convention opérationnelle d'action foncière signée le 26 février 2013. Il est à noter que dans cette convention, Lannion Trégor Communauté s'est pour sa part portée garante du rachat des étages de l'immeuble et que la commune s'est portée garante du rachat du rez-de-chaussée et de la cour.

En cours de portage de cet immeuble, l'EPF Bretagne a notamment individualisé les étages et le rez-de-chaussée, loué le rez-de-chaussée et repris le mur d'enceinte de la propriété. Le rez-de-chaussée est également loué par l'EPF Bretagne à l'association Diwan Louannec (école).

La durée de portage maximale arrivée à son terme, la commune de Louannec doit selon les dispositions de la convention opérationnelle en date du 26 février 2013, acheter à l'EPF Bretagne les biens désignés dans la convention.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE les modalités de calcul du prix de revient rappelées à l'article 18 de la convention opérationnelle et dans l'avenant n°1 à la convention opérationnelle et l'estimation pour un montant de deux cent vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-quatorze euros et six centimes (222 594,06 €) TTC à ce jour, susceptible d'évoluer selon les dites modalités,

APPROUVE la cession par l'Établissement Public Foncier de Bretagne à la Commune, des biens ci-dessus désignés, au prix de deux cent vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-quatorze euros et six centimes (222 594,06 €) TTC, **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment l'acte de cession.



↳ **Convention d'occupation temporaire entre l'Établissement Public Foncier de Bretagne et l'Association Diwan Louaneg**

La vente de la Maison St-Yves par l'EPF à la commune ne pourra pas être réalisée avant le 31 juillet 2019, date de fin de la convention d'occupation précaire signée entre l'EPF et l'association Diwan Louaneg.

L'EPF demande à la commune l'autorisation de proroger la convention jusqu'au 31 décembre 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** l'Établissement Public Foncier de Bretagne à signer avec l'Association Diwan Louaneg une prorogation de convention d'occupation précaire des locaux de la Maison St-Yves jusqu'au 31 octobre 2019.

↳ **Vente des carnets de tickets « Macareux »**

Le Maire rappelle que la ligne de transport « Macareux » desservant les communes de Trégastel, Perros-Guirec, St-Quay-Perros et Louanec, a été mise en service le 22 juin. Les utilisateurs peuvent acheter un ticket (1,20 € tarif plein) dans le bus, mais les carnets de 10 tickets (9 € le carnet) ne sont disponibles que dans les Offices de Tourisme.

Le Maire propose la revente de carnets de tickets « Macareux » au Camping Municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** la régie du camping à acheter des carnets de tickets « Macareux » auprès de Lannion Trégor Communauté, et de les revendre au coût d'achat.

↳ **Modification de la Durée Hebdomadaire de Service d'un agent scolaire**

Depuis l'instauration des TAP sur la commune de Louanec, une ATSEM, nommée sur un poste à 28 heures, effectue des heures complémentaires correspondant à une DHS de 35 heures. L'agent sollicite une augmentation de sa Durée Hebdomadaire de Service de 28 à 35 heures.

Le Maire propose d'augmenter la durée hebdomadaire du poste de 28 heures à 35 heures (temps complet) à compter du 1^{er} septembre 2019 et précise que si les TAP devaient être supprimés, la DHS de l'agent serait diminuée. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la modification

↳ **Rémunération des animateurs au Camping Municipal**

Le Maire rappelle le recrutement de 3 animateurs (2 à temps complet et 1 à temps non complet 16/35) au Camping Municipal. L'entraîneur de l'USPL a été recruté sur le poste à temps non complet, considérant ses compétences et son expérience, le Maire propose de le rémunérer au même tarif que le Club, soit à l'indice majoré 367 correspondant à 11,34 € brut de l'heure.

Le poste d'animateur « adulte » a été pourvu par une personne présentant également des compétences et de l'expérience dans le domaine de l'animation. Le Maire propose également de le rémunérer dans les mêmes conditions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de rémunérer le poste d'animateur « sportif » et le poste d'animateur « adulte » sur la base du 11^{ème} échelon du grade d'animateur territorial (IB : 407 / IM : 367).

↳ **Recrutement de contractuels**

Le Maire présente les besoins pour le fonctionnement des activités périscolaires (TAP - Garderie) et animations à la rentrée prochaine pour l'année scolaire 2019/2020.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de recruter 5 agents contractuels.

↳ **Convention de mise à disposition de personnel au C.I.D.S.**

Le Maire rappelle les conventions qui existent entre la commune et le CIDS pour la mise à disposition du personnel communal. Il propose de fixer un tarif horaire selon les catégories d'emploi.

Le tarif a été étudié en prenant en compte le brut et les charges patronales + 10 % correspondant au frais divers : adhésion CNAS, assurance statutaire, CIA, frais de gestion administrative,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** arrête les tarifs de mise à disposition du personnel communal au CIDS.

↳ **Apurement de l'actif**

Le Conseil Municipal, **DÉCIDE**, à l'unanimité, de ne pas maintenir à l'état de l'actif certains biens acquis avant le 1^{er} janvier 2014.

Conseil du 25 septembre 2019

↳ **Complexe Sportif - Lancement de la consultation de Maîtrise d'œuvre**

Le Maire présente l'avant-projet sommaire du Complexe Sportif à Poulajou Braz. L'assistance à maîtrise d'ouvrage a été confiée, par délibération du 28 février 2018, au groupement ING Concept & Sport Concept. Après étude du plan et des estimations financières, le Conseil Municipal, souhaite limiter le montant des travaux à 1 700 000 € HT. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de lancer une consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre et **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au marché.

↳ **Contrat de Territoire - Demande de subvention Complexe sportif**

Le Maire présente le projet du Complexe Sportif à Poulajou Braz. Ce projet pour un coût HT de travaux estimé à 1 700 000 €, sera phasé en 4 tranches. La consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre se déroulera courant octobre.

Le Maire rappelle qu'une première tranche a été inscrite au contrat de territoire 2016-2020 pour un coût HT de 500 000 €, soit une subvention à hauteur de 10 % de 50 000 €.

Le Maire propose d'y présenter l'aménagement des 2 terrains de football (phase 1) pour un coût HT de 510 590 € (estimation du 09/09/19 réalisée par Sport Concept, assistant à maîtrise d'ouvrage).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de solliciter une subvention au Contrat de



Territoire 2016-2020 pour les travaux d'aménagement d'un Complexe Sportif – Phase 1 – à Poulajou Braz et **ADOpte** le plan de financement.

↳ Aménagement de la RD n°6 (route de Tréguier) Conventions de travaux sur mandat et d'occupation du domaine public départemental

Le Maire présente le projet d'aménagement de la Route Départementale n° 6 - route de Tréguier. Par délibération du 6 juin 2018 le marché de travaux a été attribué à l'entreprise COLAS pour un montant de 154 700,98 € HT. Le Département participera à la bande de roulement au titre des travaux sur mandat. La commune prendra en charge la bande de roulement pour le compte du Département qui procèdera au remboursement, après vérification des travaux, sur le budget 2020.

La commune doit également signer une convention d'occupation du domaine public routier départemental afin de définir les modalités d'aménagement et d'entretien des équipements de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de conclure avec le Département :

- Une convention de travaux sur mandat pour la réalisation de la couche de roulement pour le compte du Département.
- Une convention d'occupation du domaine public routier départemental pour l'aménagement et l'entretien des équipements de voirie.

AUTORISE le Maire à signer les conventions et tous les documents s'y rapportant.

↳ Aménagement de la RD n°6 (route de Tréguier) – Demande de subvention au titre des amendes de Police

Ces travaux peuvent faire l'objet d'un financement au titre de la répartition des produits des amendes de Police. Cette subvention est destinée à financer des opérations et des équipements ayant un rapport direct avec l'amélioration de la sécurité routière. L'aide est plafonnée à 30 000 € tous les 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** de solliciter une subvention au titre de la répartition des produits des amendes de Police pour les travaux d'aménagement de la R.D. n° 6 (route de Tréguier) et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à la demande de subvention.

↳ Acquisition d'un fourgon Citroën JUMPER

Le Maire informe l'assemblée que le véhicule Renault Express qui servait à la liaison entre le restaurant scolaire et le restaurant satellite est hors d'usage. Le Citroën Berlingo qui servait aux services techniques a été réaménagé pour le remplacer.

Le Directeur des Services Techniques a émis le souhait de remplacer le Citroën Berlingo par un fourgon, plus fonctionnel, qui pourrait être aménagé en atelier mobile.

Après avoir étudié différentes propositions, le Maire propose de retenir la proposition du garage Citroën de Lannion pour un fourgon JUMPER L3H2 avec galerie, attelage et intérieur kit bois, pour un coût TTC de 27 131,46 € avec reprise de 2 000 € du Renault Express, soit 25 131,46 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE l'acquisition d'un fourgon JUMPER L3H2 et **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents afférents à l'acquisition et à la cession.

↳ Rénovation Éclairage Public – Foyer FM1065 (rue Ernest Renan)

Le Maire présente l'étude du S.D.E. pour la dépose définitive du foyer FM1065 situé Rue Ernest Renan - Kervoasdoué. L'estimation sommaire s'élève à 460,00 €, soit une participation communale de 276,00 € (60 %).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le projet de travaux de maintenance de l'éclairage public « Rue Ernest Renan » (foyer FM1065)

↳ Décision modificative n°2 / Budget Commune

Le Maire présente la situation du budget de la Commune. Il va manquer des crédits au chapitre 011 - charges à caractère général - avant la fin de l'année. Il propose de faire un virement de crédit du chapitre 022 - dépenses imprévues - vers le chapitre 011 - charges à caractère général - de 18 862 €. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VOTE** la décision modificative n° 2 du budget.

↳ Décision modificative n°2 / Budget Camping

Le Maire présente la situation du budget camping. Il manque des crédits pour procéder aux écritures d'amortissement. Il s'agit d'une opération d'ordre qui s'équilibre en recettes et en dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** ces opérations.

↳ Redevance d'Occupation du Domaine Public 2019 - GRDF

Conformément aux articles L 2333-84, R 2333-105 et R2333-109 du C.G.C.T., le concessionnaire est tenu de s'acquitter auprès des communes des redevances dues au titre de l'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le Maire à percevoir la recette et à émettre le titre correspondant. La somme de 1 054 € sera créditée au compte 70323 du budget de l'exercice en cours.

↳ Admission en non valeur

Le Maire présente la demande d'admission en non valeur de produits irrécouvrables proposée par Mme MAHÉ, Trésorière de Lannion. La demande concerne 7 titres de 2008 à 2014 pour un montant de 69,21 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'admettre ces titres en non valeur.

↳ Emploi associatif USPL

Le Maire présente la demande de l'U.S.P.L. d'augmentation de la subvention annuelle pour l'emploi associatif de l'éducateur sportif. Cet emploi est subventionné par tiers par le Département, les communes de Perros-Guirec et Louannec et le club. Par avenant du 11 juin 2019 le temps de travail de l'éducateur est passé de 50 % à 75 %, conformément au souhait du Département de voir les emplois associatifs bénéficiés d'une quotité de travail d'au moins 75 %.

Cette augmentation engendre une hausse de 50 % de la participation des communes, soit :

- Perros-Guirec : de 2 900 € à 4 350 €
- Louannec : de 1 100 € à 1 650 €



Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** d'augmenter, à compter du 1^{er} janvier 2019, sa subvention annuelle pour l'emploi associatif de 1 100 € à 1 650 €.

↳ Créations de postes

Le Maire présente l'organigramme des services techniques et la situation des agents affectés. Un départ en retraite est prévu au 1^{er} décembre (adjoint technique principal 1^{ère} classe) et d'autres suivront en 2022 puis 2024.

Afin d'anticiper ses départs et former de nouveaux agents, le Maire propose de créer 2 postes d'adjoints technique au 1^{er} janvier 2020, un pour remplacer l'adjoint technique principal 1^{ère} classe qui part le 1^{er} décembre et l'autre pour anticiper le départ du responsable des espaces verts en 2022.

D'autre part, il manque un agent de maîtrise au service « bâtiments ». Dans les autres services « Espaces verts » et « Voirie », un agent de maîtrise assure l'encadrement des agents et la relation avec le Directeur des Services Techniques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DÉCIDE** la création de 3 postes au sein des services techniques et la suppression d'un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe au 1^{er} décembre 2019.

↳ Contrat-Groupe d'assurance statutaire

Suite à la consultation, le Centre de Gestion a attribué le contrat-groupe d'assurance statutaire au groupement d'entreprise SOFAXIS - CNP. Les taux ont baissé et la commune a la possibilité de choisir entre 3 franchises pour les agents CNRACL :

- 10 jours en maladie et accident de travail : 6,25 %
- 15 jours en maladie et accident de travail : 5,84 %
- 20 jours en maladie et accident de travail : 5,64 %

Considérant la nécessité de conclure un contrat d'assurance statutaire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire et **DÉCIDE** d'adhérer à compter du 1^{er} Janvier 2020 au contrat d'assurance groupe (2020-2023) et jusqu'au 31 décembre 2023.

↳ Approbation du rapport de la C.L.E.C.T. au 1^{er} janvier 2019

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées et **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces administratives s'y rapportant.

↳ Participation aux spectacles proposés par LTC aux enfants de l'école élémentaire

Comme chaque année, Lannion Trégor Communauté propose un spectacle aux enfants des écoles élémentaires publiques et privées (du CP au CM2), afin de permettre à chaque enfant d'assister au moins une fois dans l'année à une représentation artistique dans une salle culturelle. Les écoles choisissent un spectacle parmi les séances scolaires programmées d'octobre 2019 à juin 2020 dans les 5 salles du territoire.

Les transports et une partie du coût des spectacles sont pris en charge financièrement par LTC. Il est demandé une

participation communale de 4,50 € par enfant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** de participer à la prise en charge des spectacles à hauteur de 4,50 € par enfant et **REGRETTE** que ce dispositif ne soit pas étendu aux enfants des écoles maternelles, alors même que des spectacles sont adaptés à leurs âges, ce qui favoriserait l'éveil culturel dès le plus jeune âge.

↳ Convention avec le S.I.V.A.P.

La commune envisage des travaux de Point à Temps avec le Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Aménagement Public du Trégor. Le SIVAP sera intégré à Lannion Trégor Communauté au 1^{er} janvier 2020. Pour le moment, la commune n'étant pas adhérente du Syndicat, il convient de signer une convention pour pouvoir bénéficier de ses prestations de services.

Le Maire donne lecture de la convention. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉCIDE de signer une convention avec le Syndicat Intercommunal de Voirie et d'Aménagement Public du Trégor du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 et **AUTORISE** le Maire à signer la convention et toutes les pièces associées.

↳ Requête en appel pour le jugement « extraction de sable »

Le Maire rappelle les procédures en cours. Le tribunal administratif a rejeté les demandes d'annulation des arrêtés préfectoraux qui permettaient l'exploitation par la Compagnie Armoricaïne de Navigation de la concession d'extraction de sable. Lannion Trégor Communauté va former une requête en appel devant la Cour Administrative d'Appel de Nantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **AUTORISE** le maire

- à ester en justice auprès de la Cour Administrative d'Appel de Nantes pour interjeter appel du jugement 44-006-03-01C par lequel le Tribunal administratif de Rennes, le 4 juillet 2019, a rejeté la requête en annulation engagée à leur encontre ainsi que, le cas échéant, auprès du Conseil d'État et des juridictions européennes pour les décisions de justice ultérieures relatives auxdits arrêtés.

- à ester en justice pour intenter au nom de la commune les actions à l'encontre de tous les autres actes administratifs relatifs à la concession de la pointe d'Armor auprès de toutes les juridictions nationales administratives ou judiciaires, européennes ou internationales et, de tout degré de juridiction.

↳ Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

En application de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat d'Eau du Trégor doit être présenté au Conseil Municipal dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Le Maire donne lecture du rapport et de ses annexes. Les documents sont tenus à disposition du public en Mairie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du Syndicat d'Eau du Trégor.



Ecole primaire publique de Louannec

Les précisions de la rentrée

Depuis cette rentrée scolaire, les deux écoles maternelles et élémentaires ont fusionné sur le plan administratif, pour devenir **l'école primaire publique de Louannec**, avec un seul poste de direction assuré par Mme Danic. Les deux sites restent inchangés : rue de l'Île Vierge pour les trois classes maternelles et rue des écoles pour les six classes élémentaires.

Les effectifs restent très stables. Nous accueillons cette année près de 210 élèves dont 70 en maternelle. L'arrivée de quelques élèves de TPS est encore prévue en janvier 2020. L'équipe enseignante s'est également modifiée suite aux départs en retraite de Madame Guillou et de Madame Villiers-Moriamé. Nous avons ainsi le plaisir d'accueillir cette année au sein de l'équipe enseignante élargie Monsieur Willocq (TPS-PS), Madame Veyret (CE2) et Madame Barbiéri (CM1/CM2).

Comme chaque année, les projets pédagogiques culturels et sportifs seront riches et variés, car soutenus par les financements de la mairie, du CAEL et des parents. Les classes maternelles sont inscrites au **programme Ciné-cole** et se rendront une fois par trimestre au cinéma des baladins à Perros-Guirec (cf. 3 affiches des films).



D'ici la fin de l'année 2019, les classes élémentaires iront au théâtre : les CM1 et CM2 iront au Carré Magique voir **Les Misérables** (cf. photo) et les CP – CE1 et CE2 iront à Plestin Les Grèves voir **Un petit poucet** (cf. photo).

Les élèves des classes élémentaires ont également démarré, dès la rentrée **les activités sportives** : l'apprentissage de la natation pour les CP-CE1 et CE2 ; la voile sur le site du Lenn pour les CM1 et un cycle Kayak sur la base nautique de Lannion pour les CM2.

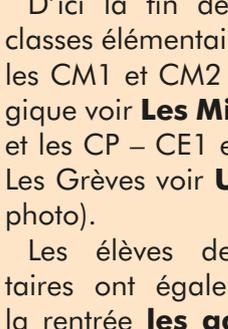
Le cycle voile des CM1

Les 30 CM1 de l'école de Louannec ont pu bénéficier de 8 séances d'initiation à la voile sur le plan d'eau du Lenn. La municipalité, avec l'école de voile, ont mis à la disposi-

tion des enfants le matériel de voile. Cette activité, encadrée par 2 moniteurs, a été financée par le CAEL et les parents d'élèves. Après une préparation en amont en classe sur le vocabulaire lié à l'optimist et les conditions de sécurité, les élèves ont démarré la première séance le 17 septembre. Les mauvaises conditions météorologiques nous ont obligés à reporter les séances prévues fin septembre à début octobre. Malgré un peu d'appréhension pour certains au début, les enfants ont beaucoup apprécié et progressé au fil des semaines. L'initiation s'est finalisée par une régates en 2 manches.

Le cycle Kayak des CM2

Tous les jeudis matins de la première période scolaire ont été rythmés par les séances de Kayak sur la base nautique de Lannion. Malgré des conditions météorologiques parfois rudes, et des efforts physiques à fournir, les élèves ont été ravis de participer à ce cycle kayak. Les apprentissages relatifs à la sécurité, à la technique propre à cette discipline olympique et d'entraide ont été nombreux. Même si la séance tant attendue du stade d'eaux vives n'a pas pu avoir lieu, la promenade au départ de Buhulien avec une mise à l'eau à l'américaine, nous a permis de clôturer le cycle sereinement et de rencontrer des ragondins !



Les misérables



Avant la mise à l'eau.



Rangement en épis sur la rive gauche du Léguer



Un petit poucet



La descente du Léguer



La visite du patrimoine de proximité : visite de la mairie par les CE2 et CM2

Dans le cadre des journées du patrimoine et du développement du patrimoine de proximité, les classes de CE2 et de CM2 ont bénéficié d'une visite guidée de la mairie par Monsieur le maire. A travers cette sortie, les enfants ont cherché les symboles de la République et découvert la devise de Louannec. Une autre date est également prévue pour les classes de CM1 et de CM1/CM2.



La façade et la devise républicaine



La salle du conseil préparée pour un mariage



La devise de Louannec

Conseil local FCPE de Louannec

Le conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves de l'école publique (maternelle et primaire) auprès des institutions (École, Éducation nationale, Mairie).

Lors de l'assemblée générale qui a eu lieu en septembre un nouveau bureau a été mis en place. Voici sa composition pour l'année 2019/2020 :

- Présidente : David LASBLEIZ
- Vice-présidente : Linda SLIMAN
- Secrétaire : Mélanie MENET
- Secrétaire adjointe : Gaedig DAOULAS
- Trésorière : Delphine CHAUCHEAU
- Trésorier adjoint : Jean-Baptiste LALLES

Les parents n'ayant pu assister à l'assemblée générale et qui souhaiteraient connaître l'association ou devenir membres actifs sont invités à prendre contact avec un membre du bureau à l'adresse suivante : louannec.fcpe@gmail.com.

Il est également possible de contacter directement les parents élus au conseil d'école qui feront remonter les informations.

Petite nouveauté cette année, avec la fusion des écoles maternelle et primaire, une seule liste (maternelle et pri-

maire) a été proposée aux élections des représentants de parents et élue lors du vote du 11 octobre dernier :

- David LASBLEIZ - Delphine CHAUCHEAU
- Mélanie MENET-OMNES - Linda SLEIMAN
- Jean-Baptiste LALLES - Gaëdig DAOULAS
- Patricia BERTEVAS - Jannick GUENNOC
- Nicolas BESNARD - Elise LANDAIS
- Emmanuelle ROUSSEAU - Catalina RIEDER et Patrick BAZY.

Ces représentants de parents d'élèves participent à la vie des établissements scolaires. Ils assistent aux conseils d'école qui ont lieu trois fois par an. À l'occasion de ces réunions et en présence de l'équipe pédagogique et de représentants de la Mairie, ils peuvent donner leur avis et participer à certaines décisions concernant le règlement intérieur, la restauration scolaire, l'emploi du temps, les projets d'école, les TAP...

Ils sont à l'écoute de tous les parents, leur objectif étant d'améliorer la vie quotidienne et la réussite de l'ensemble des élèves. D'une manière générale, ils facilitent le dialogue avec l'équipe pédagogique.

Le conseil local de la FCPE

Le CAEL

Le Comité d'Animation des Écoles de Louannec a tenu son assemblée générale le vendredi 27 septembre 2019.

A l'issue de cette assemblée générale un nouveau bureau a été élu et le calendrier des événements de l'année 2019-2020 a été lancé. Cette année, vous aurez l'occasion de retrouver les événements suivants :

- Début Décembre 2019 : lancement de l'opération tartiflette avec distribution prévue en Janvier 2020
- Dimanche 9 Février 2020 : boum déguisée

- Dimanche 8 Mars 2020 : loto des marmots
- Avril 2020 : lancement de la tombola
- Mai 2020 : lancement de l'opération cadeau des parents
- Dimanche 17 Mai 2020 : vide grenier du CAL
- 21 juin 2020 : fête de la musique en collaboration avec le CAL
- 28 juin 2020 : kermesse

Certains événements demandent l'aide de bénévoles, nous espérons pouvoir compter sur vous !

L'équipe du CAEL



L'ARAL AU TRAVERS DE SES SECTIONS ET ACTIVITÉS

Une année 2019 qui s'achève sur un bilan positif de nos activités. Au forum des Associations, ce n'est pas moins de 12 nouvelles inscriptions qui ont gonflé nos effectifs. 274 adhérents à ce jour, avec toutes les sections qui font le plein chacune avec leurs spécificités et un panel diversifié des activités.

- Parce qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre, et qu'elle permet aux membres d'accroître leur savoir et de progresser au fil des cours l'Informatique affiche complet avec 32 participants, capacité maximum pour permettre d'assurer de bons cours. Ces activités font travailler la mémoire, tout en stimulant les participants avec des résultats concrets. Merci aux formateurs : Pierre R., Marie, Serge et Pierre L.D.
 - Les trois groupes de marches fonctionnent également avec des randonneurs assidus et performants. Félicitations aux responsables : Marie-Pierre et Michelle pour les marcheurs du lundi, Jeannette, Jean-Claude, Serge et Guy pour les balades du vendredi, Andrée et Colette pour les Koalas, groupe auquel nous adressons une mention spéciale, vu les caractéristiques de celui-ci, avec une organisation adaptée.
 - La belote et le scrabble, avec une équipe immuable : Adèle et Annie.
 - Le cartonage et le dessin, nouvelles activités artistiques très appréciées et qui prennent leur essor avec le plein d'adhérents. Merci à Yolande et Henriette.
 - La généalogie passionne toujours autant. Merci à Françoise qui nous permet de rechercher nos origines.
- Le concours de belote du 14 octobre assuré par Yolande et Gilbert a réuni 28 équipes, pour une belle après-midi réussie.



Notre dernière sortie annuelle du 17 octobre à "Marie Guerzaille" a réuni 60 participants. Ce fut un grand succès avec un spectacle à la hauteur de nos attentes et une implication ou participation particulière de membres de notre groupe au cours des divers sketches.

Le grand voyage en Andalousie a comblé les 43 inscrits. Que de bons souvenirs, même si la fatigue s'est un peu invitée par moments. Visites obligent...



L' A.R.A.L. offre la possibilité de rencontrer d'autres personnes de leur génération partageant les mêmes centres d'intérêts. Notre association donne aussi l'occasion de tisser des liens sur la durée et de créer un véritable échange avec les animateurs, disponibles et à leur écoute. Alors merci à vous tous et à ceux qui veulent nous rejoindre. Nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes de fin d'année et vous présentons nos meilleurs vœux pour 2020.

Aralement vôtre :

Guy PARZY
Président de l'ARAL





UNC : LE BLEUET DE FRANCE

Le Bleuets de France est le symbole de la mémoire et de la solidarité envers les anciens combattants victimes de guerres, les veuves et orphelins. La vente des bleuets de France les 8 mai et 11 novembre servent à financer les œuvres sociales leur venant en aide.

Des traditions semblables dans les pays ayant combattu durant la Première Guerre mondiale. En Grande-Bretagne c'est le coquelicot dont la couleur rouge rappelait la couleur du sang et poussait en grand nombre sur les champs de bataille des Flandres, en Belgique la marguerite, en Nouvelle-Zélande le romarin.

Cette année nous célébrons le 101^{ème} anniversaire de la fin de cette guerre meurtrière. Élus, population et membres de l'union nationale des combattants derrière leurs drapeaux ont participé à l'office religieux puis ont rendu hommage aux louannécains de tous les conflits morts pour la France par la lecture d'un poème et des noms figurant sur le monument aux morts par trois élèves de CM2 de l'école communale.

Assemblée générale : Samedi 14 décembre 2019 au Foyer (salle 3).

Soirée dansante - Couscous : Samedi 11 avril 2020 au Foyer.



Monsieur le maire et les autorités civiles et militaires

Rappel : La carte de combattant est désormais attribuée aux soldats ayant participé aux conflits d'Afrique du nord pendant 120 jours, entre le 3 juillet 1962 et le 1^{er} juillet 1964

Rejoignez les rangs de l'UNC, contribuez au renouvellement des générations combattantes. L'UNC intègre également les Soldats de France (anciens militaires ayant accompli leur service national).

Renseignements : Maurice Pennec - 06.28.20.39.74

UNC



Alexandre, Malo et Jules élèves du CM2 : lecture d'un poème



Cérémonial au Guilors

ATELIERS ET CHEMINS

Du 11 au 13 septembre, les randonneurs de l'Association (une vingtaine) sont partis à la découverte des paysages de la Suisse Normande, d'Aunay sur Odon jusqu'à Clécy, en passant par la forêt domaniale de Grimbosq. Ils sont revenus enchantés de leur séjour, les mollets aguerris par les sentiers de randonnée longeant l'Orne. Une bien belle remise en forme avant de démarrer sportivement les balades du lundi !

Ateliers-et-chemins@orange.fr - Tél. : 06 80 70 86 66

Jean-François CUDELOU





LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Le 11 septembre dernier a démarré une nouvelle saison de danses bretonnes.

Notre association La Gavotte Louannécaine compte à ce jour 34 adhérents. Elisabeth Bodéré de la fédération Warleur nous dispense les cours avec patience et gentillesse. Nous apprenons ainsi les danses de tous les pays bretons.



Lors de notre assemblée générale du 25 septembre, le bureau a été modifié. Jean-Jacques Cheny Président, Anne Marie Andry secrétaire et Bernard Denniel Président adjoint ont accueilli un nouveau trésorier Patrick Lacroix. Deux nouveaux adhérents Evelyne Chaland et Jean-Marc Vaillant proposent de nous aider et rejoignent le bureau.

Nous avons repris cet été nos initiations de danse bretonne aux campings de Louannec et Trélevern. Nous continuerons une animation de danses bretonnes à l'EHPAD de Louannec chaque trimestre.

Au programme de cette année 2019/2020 nous serons réunis autour d'un repas espagnol le 11 décembre avec

l'animation musicale des Huns et de Thierry et Bruno.



Suivra le partage de la galette des rois le 15 janvier 2020.

Puis nous organiserons un fest-noz le 18 janvier 2020 avec les Huns, le trio KSL, et Thierry et Bruno.

Le mercredi 13 mai 2020 nous accueillerons toutes les associations de la région dans un fest-noz associatif, en préparation.

Les inscriptions ne sont pas closes et vous pouvez nous rejoindre à tout moment après un cours d'essai gratuit.

L'adhésion annuelle est de 32€/personne, 55€/couple et 20€/étudiant.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler Jacky notre Président tél : 06 87 12 41 69 ou Anne Marie, secrétaire tél : 06 04 48 92 94.

Jacky CHENY

Jacky CHENY

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

Mode d'emploi :

- Un seul passage autorisé par personne majeure physiquement présente
- Les articles déposés doivent être impérativement propres et en bon état.
- Un carré de tissu blanc (pas de tissu jersey) doit être solidement cousu sur l'extérieur de chaque vêtement (côté coeur quand le vêtement est porté).
- Les chaussures doivent être en parfait état et accompagnées d'une étiquette carton avec ficelle.
- Respecter les saisons (printemps-été en avril et automne-hiver en octobre).

C'est dans l'air du temps !! Evitons tout gaspillage, pensons à trier ce que nous souhaitons plus conserver. Ainsi ces vêtements ou divers trouveront une seconde vie chez une autre personne.

Un grand merci à tous Joyeuses fêtes.

Eliane CHEVÉ

02 96 91 62 08

bav-louannec@orange.fr

PROCHAIN RENDEZ-VOUS

Dépôt : mercredi 15 avril (de 9h à 16h) - 20 articles

Sur invitation : vente réservée aux personnes à mobilité réduite et aux futures mamans : jeudi 16 avril (14h à 18h)

Vente : Vendredi 17 avril (de 9h à 18h) et samedi 18 avril (de 9h à 17h)

Reprise des invendus : mercredi 22 avril (de 16h à 18h)



Dépôt : les bénévoles à l'enregistrement



les bénévoles au rangement des vêtements



ESPOIR TALIBES

DES JEUNES BRETONS S'ENGAGENT... POUR ESPOIR TALIBES

Les jeunes des collèges de Paimpol et Lannion ont été touchés en découvrant le quotidien des enfants talibés et ont convaincu leurs professeurs de mettre sur pied des actions pour récolter de l'argent. Ils reconnaissent tous avoir beaucoup de chance ! Frappés par tant d'injustice, ces jeunes bretons émus par la détresse des enfants talibés se mobilisent avec enthousiasme pour apporter leur soutien. Des élans de solidarité qui font plaisir à voir et que nous devons encourager...

JOURNÉE DU 21 DECEMBRE 2018 AU COLLEGE ST-JOSEPH DE PAIMPOL

Une journée dédiée aux enfants talibés : La directrice a commencé par mettre l'accent sur le sens du partage et de la solidarité. Fournir un effort pour le bien être d'autres enfants, l'occasion de s'engager pour les autres et avec les autres.

Malgré les mauvaises conditions météo, 320 élèves ont participé à la course sponsorisée. Très motivés, ils n'ont pas ménagé leur peine pour réunir le plus de fonds possible. Après la course, une connexion Skype a pu être établie pour un échange entre les élèves et les enfants talibés, en direct de St Louis. Un rapprochement visuel qui a entraîné une prise de conscience plus concrète. Beaucoup d'émotions de part et d'autre !

"UNE FOULEE POUR AIDER"... !

De même, le vendredi 17 mai 2019 : Les élèves du collège St Joseph-Bossuet de Lannion se sont unis pour défendre une cause. La classe de 3^{ème} 1 a choisi de participer à cette journée et de courir pour les enfants talibés. Les sponsors trouvés par chaque élève se sont engagés à donner une somme pour chaque km parcouru.

Des évènements sportifs placés sous le signe de la solidarité qui montre bien que les jeunes d'aujourd'hui sont prêts à s'investir pour les autres...



Christine THUAULT
2 route de Nantouar 22700 Louannec
Tél. : 06 79 98 21 14
www.espoir-talibes.com

VIENS JOUER



L'association Viens Jouer à Louannec c'est un cours d'art plastique tous les samedis matin de 11h à 12h.

Les enfants du CP au CM2 sont accueillis. On y aborde le dessin, la pâte à sel, le découpage collage...

Cette année, c'est Marie-Paule Gouny qui anime les séances. Certains la connaissent déjà au travers des TAP !

Il est toujours possible de s'inscrire, l'année redémarre le 11 janvier !

Vous pouvez obtenir des renseignements en nous contactant via l'adresse mail suivante :

asso.viensjouer@gmail.com

Isabelle MARTEL

LOUANNEC EN IMAGES



Inauguration logements sociaux Poulajou Bras.



Le nouvel espace à Nantouar bien utilisé par le kyste surf



Réparation du mur de l'école et mur et aménagement avec bancs et plantation d'un olivier. Très beau travail effectué en régie.



...et aujourd'hui on en profite. Merci mesdames.



Fleurissement de la co
Merci aux jardiniers.



Beaucoup de monde pour le forum.



Au
do



Rentrée scolaire 2019



mmune.



Mariage en tenue traditionnelle. Merci à cette famille pour leur accord.



camping travaux pour mise en place de deux toilettes et deux douches pour handicapés.



Un gilet jaune pour la sécurité sur le marathon et le nouveau gilet orange offert par LTC aux élèves qui empruntent les transports scolaires : sécurité maxi.



L'ÉCOLE DES BÉBÉS

Depuis le mois de juin l'école des bébés ainsi que l'EHPAD de Louannec ont décidé de créer un partenariat. Celui ci consiste à regrouper petits et grands en moyenne une fois par mois autour d'activités comme la peinture, la gym, la chanson...

Beaucoup de projets à venir, grâce notamment à la collaboration de Rachel HUET animatrice de l'EHPAD mais aussi grâce à tout le personnel qui rend ces visites mensuelles agréables et conviviales.

C'est ainsi dans une ambiance détendue que tout le monde a plaisir à se retrouver et à partager câlins et sourires.

Très prochainement tout le monde se retrouvera pour un goûter de Noël où les enfants du CIDS mais aussi les jeunes seront conviés.

Ces rencontres intergénérationnelles sont une vraie richesse aussi bien pour les grands que pour les petits.

Émilie ZEGGANE





DANS LES COULISSES D'UNE PIÈCE DE THEATRE

Savez-vous comment se monte une pièce de théâtre ? Quels sont les aléas de la mise en scène, les complicités ou inimitiés entre les acteurs ? Comment travaille-t-on pour mettre en place un spectacle ? Si vous ne le savez pas, venez voir la prochaine pièce de la troupe de théâtre Les Louannigous.

L'histoire est celle d'une troupe de comédiens qui répète une pièce de boulevard. Tout y est : le cocu, l'amant dans le placard et les quiproquos attendus. Nous sommes à quelques jours de la première, mais rien n'est prêt chez les comédiens, l'ambiance est électrique, l'actrice principale est au bord de la crise de nerf, les techniciens sont nerveux, la metteuse en scène nébuleuse est débordée par les événements.

Le thème de la pièce est très original, et c'est ce qui a séduit la troupe. Dans une première partie, le spectateur est plongé au cœur des répétitions. Il est le témoin des imprévus rencontrés par les comédiens.

Puis, dans une seconde partie, le soir de la première arrive, le spectateur assiste alors à la représentation de la pièce : c'est parti pour un vaudeville miteux joué par des acteurs calamiteux, et là... ça tourne au délire... Les imprévus s'enchaînent dans une folie vertigineuse. Les acteurs tentent désespérément de récupérer catastrophes sur catastrophes. C'est une apothéose de quiproquos et de gags inattendus.

Au final, cette pièce est très drôle, les critiques ne se sont d'ailleurs pas trompés, puisqu'elle a reçu le Molière de la meilleure pièce comique en 2011 et, elle a, depuis, rencontré un franc succès auprès d'un nombreux public. Pour la découvrir et passer un bon moment, rendez-vous les Samedi 28 et dimanche 29 mars, vendredi 3 et samedi 4 avril 2020 à la salle des Fêtes de Louannec.



Nicolas MIONET

Le chœur Trégorissimo de Louannec



Un mot du chœur Trégorissimo que vous connaissez déjà et qui se produit régulièrement à Louannec et dans tout le Trégor.

Sans que son répertoire soit figé, le groupe a une prédilection pour les chants de la Renaissance mais sait aussi distraire son public avec des œuvres ludiques et autres fantaisies plus contemporaines.

Les 25 choristes du groupe se sont fixés comme objectif de faire passer au public un agréable moment, guidés dans cette entreprise par l'énergie et l'enthousiasme communicatifs de Roland Jaeki, chef de chœur louannécain, et vous invitent à venir participer à leurs répétitions tous les jeudi soirs à 20h15 à Louannec dans les bâtiments de l'ancienne école.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler au 02 96 92 80 33 ou au 02 96 23 34 27.



USPL



Groupe féminin



U15 garçons

Après la montée puis le maintien en R2, 2019- 2020 est une année de transition, il faut préparer nos jeunes joueurs au niveau régional.

Nous restructurons aussi l'ensemble école de foot/jeunes en nous appuyant sur le plan éducatif fédéral et le label jeunes : organigramme éducateurs, niveau de compétence etc...

L'objectif de ces directives émanant de la Fédération étant de les sensibiliser à des thématiques comme la santé, l'environnement, l'engagement citoyen ,le fair-play et le respect.

A titre d'exemple, il y a eu un après-midi environnement le mercredi 23 octobre avec le support de l' entreprise Valorys, qui à concerné plus de 100 enfants.

Évolution et nouveauté, en effet nous démarrons le football féminin à L'USPL, 45 filles de 8 à 14 ans s'entraînent et jouent déjà contre d'autres clubs. Des plateaux ont lieu à Louannec et le foyer du stade nous est bien utile pour les recevoir correctement.

A signaler qu'un entraînement hebdomadaire de 1h15 à lieu dans les 2 collèges de Perros-Guirec, les filles peuvent ainsi se faire une idée du football avant de franchir le pas et de devenir une licenciée de L'USPL.

Albert CADIOU
Président

BABY GYM

Et voilà les années se suivent et se ressemblent. Aurélie DORP a de nouveau repris les rennes de la Baby gym dès la fin septembre pour le plus grand plaisir des petits mais aussi des grands.

C'est avec une équipe en grande partie renouvelée que nous entamons cette nouvelle saison .

Et oui nos grands ont rejoins les bancs de l'école et ont donc laissé beaucoup de vide sur le praticable du gymnase.

Chaque mardi comme à l'accoutumée nous nous retrouvons de 9h45 à 10h15 pour courir, sauter, faire des galipettes, rigoler et surtout s'amuser.

Si l'aventure vous tente et que votre enfant a entre 6 mois et 3 ans, n'hésitez pas à passer un mardi matin et à venir nous rencontrer.

Si vous désirez plus d'informations je suis disponible au 06 89 81 04 22.

A très vite

Émilie ZEGGANE
Présidente





Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (AGEL)



L'AGEL a repris ses activités depuis le 10 septembre 2019.

Le 10 octobre, l'AGEL a tenu son assemblée générale annuelle, qui s'est terminée selon la tradition, par un apéritif-dinatoire « auberge espagnole ». Alizée Boissel Le Béhec organisera le renouvellement du bureau lors du prochain conseil d'administration qui s'est renforcé de deux membres.

La présidente souligne le dynamisme de l'association qui accueille presque 80 adhérents en cette fin octobre. Les cours ont lieu au complexe sportif "Le Carpont".

Entretien du corps, assouplissements, échauffement, abdos-fessiers, stretching y sont dispensés en musique et dans la bonne humeur. Quelques événements festifs ponctuent l'année et permettent des échanges dans un cadre différent : galette des rois, repas de fin d'année...

Il est toujours possible de rejoindre l'AGEL tout au long de l'année

La cotisation annuelle est de 75€, elle couvre l'adhésion à l'AGEL, l'assurance, et constitue un forfait permettant l'accès aux trois cours. Le petit plus de l'AGEL : les cours sont assurés pendant la moitié des vacances scolaires, entre septembre et juin, sauf pendant la période de Noël. En fin de chaque trimestre, il est organisé des portes ouvertes gratuites afin de faire connaître nos activités.

Informations pratiques : les trois cours hebdomadaires sont encadrés par trois professeurs aux profils différents. Voici les horaires :

- le mardi à 20 h avec Sylvie Le Bris,
- le jeudi à 18 h 30 avec Peter Schweitzer,
- le vendredi à 9 h 15 avec Line Priser.

Venez essayer une séance et si le cœur vous en dit, adhérez !

L'association vous souhaite d'ores et déjà de bonnes fêtes de fin d'année.

Alizée BOISSEL LE BÉHEC
Présidente



Tennis de Table TTLPL

En juillet 2015, lors d'un précédent bulletin municipal, nous avons mis en lumière Titouan alors âgé de 9 ans, dont les performances laissaient prévoir un avenir pongiste prometteur. Il nous a paru intéressant de savoir ce qu'il est devenu.

Titouan habite toujours Louannec, il est maintenant cadet 1^{ère} année et joue régulièrement dans une équipe d'adultes. Après une année qui l'a vu remporter le titre départemental minimes par équipes et finir 3^{ème} du championnat régional par équipes, il commence son année "tambour battant" en accédant au critérium régional qui regroupe les meilleurs cadets bretons.

Son assiduité aux entraînements, sa soif de vaincre en font un exemple pour tous les autres jeunes du club, pour Titouan un match n'est jamais perdu !

Alain GUÉDÉ
Président du club - 06 48 17 20 10





CYCLO-CLUB LOUANNÉCAIN (club FFCT n°6819)

Cette année, les cyclos ont fait leur séjour d'une semaine de vélo à Saissac dans l'Aude pour leur 10^{ème} semaine de vélo du 8 au 15 juin.



Pour la partie sportive les cyclos ont fait des sorties tous les matins et une grande sortie du jeudi pour monter au sommet du Pic de Nore à 1200 m d'altitude. C'est le point culminant de la Montagne Noire avec les antennes relais. Pour la partie tourisme ils ont visité Carcassonne et sa cité fortifiée et les sources et les canaux qui approvisionnent le canal du midi depuis la Montagne Noire.

Les cyclos continuent de rouler régulièrement toutes les semaines si la météo le permet. C'est cette régularité qui paie, en réduisant la fatigue et en permettant de conserver un bon tonus musculaire et un poids optimum pour chacun d'entre nous.

Par ailleurs, les cyclos se sont inscrits sur plusieurs organisations régionales comme la Rospézienne, la rando-muco PLB, la André Paugam à Ploubezre, la Cycl'Armor à Cavan, etc...

De son côté, le président du club a participé à la 20^{ème} édition de l'EuroPN de Séville à Madrid sur 750 km (35

participants). Ce groupe international comprenait 4 espagnols et nous avions un rendez-vous avec Julio Jimenez qui était très heureux de nous rencontrer chez lui. Il a été 3 fois le meilleur grimpeur du tour de France en 1965, 1966 et 1967 et deuxième du tour 1967 derrière Roger Pingeon. Il a conservé un bon français de tous ses séjours en France et il était très agréable de discuter avec lui de sa



belle carrière en France. Tous les cyclistes français de 70 ans du club se rappellent très bien de lui.

Si vous êtes intéressés par nos activités, vous pouvez consulter le site web du Cyclo Club Louannécain à l'adresse suivante : <http://louannecyclo.free.fr/>

Vous trouverez sur le site tous les renseignements utiles sur nos activités et sur notre organisation.

Si vous souhaitez vous remettre au sport par le vélo, ce qui serait un bienfait pour votre santé, nous vous invitons à prendre contact avec nous.

Daniel LE ROY président du CCL
tél : 02.96.21.75.88
Mail : leroydg@orange.fr

BABY BALL



2019/2020 est placée sous le signe de la continuité puisque Corentin a entamé une nouvelle saison en qualité d'animateur au sein de l'association.

Le Baby Ball accueille à nouveau cette saison près de 20 filles et garçons, de petite à grande sections de maternelle. L'effectif a beaucoup évolué avec une majorité de nouvelles inscriptions, mais reste stable en nombre en comparaison avec la saison passée.

Chaque samedi de 9h30 à 10h30, nos jeunes pousses découvrent avec beaucoup de plaisir les ateliers ludiques proposés. Avec l'aide de parents de plus en plus présents dans les séances, Corentin concocte pour nos jeunes pousses des jeux individuels et collectifs autour du ballon, favorisant l'apprentissage de la motricité et le développement de la coordination, le tout en s'amusant.

Après chaque séance, les enfants apportent à tour de rôle le goûter, se faisant une fierté de le partager avec les copines et les copains de jeux.

Pour nous contacter, babyball.louannec@gmail.com



LA RENTRÉE AU TENNIS CLUB ...

Le Tennis club de Louannec a fait sa 39^{ème} rentrée sportive cette année. Cette rentrée est marquée par un tout nouveau bureau élu à la suite de l'AG extraordinaire du 18 juin 2019. Un vrai défi puisque le club était géré par des dirigeants aux commandes du club depuis plus de 15 ans. Le nouveau bureau tient à remercier chaleureusement les anciens membres (David, Philippe, Pascale, Géraldine) qui ont œuvré pendant de nombreuses années à la belle réussite du club !!

Le nouveau président Nicolas Lopez est entouré d'Hervé Brelivet (Trésorier), Franck L'Héréec (Secrétaire), Jérôme Grouazel et Baptiste Bras (vice-présidents), Christian Omnes (trésorier adjoint) et enfin Guillaume Le Guillou (secrétaire-adjoint).



Bureau Saison 2019-2020



Groupe Aurélie

le départ de Jennifer Dupuis qui a repris les entrainements à Penvenan. Nous avons donc accueilli Emilie Martin qui s'occupe des groupes du mardi, Georges Paysant gardant les groupes du mercredi.

Le championnat par équipes seniors a également repris ses droits. Pour la première fois depuis longtemps, faute d'effectif, c'est avec regret que nous n'avons pas pu engager d'équipe sénior féminine. Côté équipes masculines, elles jouent, toutes deux, au même niveau, en D3, sous la houlette de leurs capitaines, Antony Grondin et Denis Le Noan. L'objectif, cette saison, est de faire monter une des équipes en D2.

Pour les équipes jeunes, le championnat démarre en janvier. Les plus petits pourront pour leur part s'inscrire à l'étape « Galaxy Tennis » de Louannec (niveau violet/rouge) qu'Emilie proposera le vendredi 3 janvier de 14h à 16h.

Franck L'HÉREEC



Groupe Georges



LOUANNEC ESPRIT TAIJI

L'association "Louannec Esprit Taiji" a repris ses cours depuis le 11 Septembre dernier.

Nous avons gardé les mêmes horaires que la saison passée auxquels s'est rajouté un nouveau créneau accordé par la mairie.

Les séances ont donc lieu :

- le mercredi de 17h à 18h30 : cours révision générale des enchaînements avec Sylvie.
- le mercredi de 18h30 à 20h : cours avancés avec Bertrand .
- le vendredi de 18h à 20h : cours dédié aux débutants avec Sylvie.



Chaque cours est bien sûr ouvert à tous mais sera spécifiquement adapté aux niveaux. Programme indiqués ci-dessus.

Le Taiji est un art martial interne, aux multiples bienfaits pour le corps et pour l'esprit, le style enseigné est le style Yang, vous pouvez retrouver toutes les infos concernant la discipline ainsi que les tarifs sur notre site : <http://www.taiji-louannec.fr>

Nos adhérents peuvent en outre assister à toutes les séances de Taiji de l'association "Taichi Ploulec'h", moyennant le paiement d'une adhésion de 10 € pour un an à cette association.

Ces séances ont lieu :

- le lundi de 16h45 à 18h15 : cours débutants avec Sylvie.
- le mardi de 19h à 20h15 : cours débutants avec Bertrand.
- le mardi de 20h15 à 21h30 : cours avancés avec Bertrand.

Contacts & renseignements : Sylvie 06 27 41 13 02 / sylviejouhaud@yahoo.fr

Nicole 06 87 28 71 38 / scalbert.nicole@orange.fr

Sylvie JOUHAUD



LOUANNEC VOLLEY

Cette année, l'équipe de Louannec est composée d'une bande de copines Korydwen, Fanny, Julia, Johane, Laura et Alexia.

Certaines sont à l'école de volley depuis 3 ou 4 ans et pour d'autres c'est leur seconde voire première année.

Pour les 2 premiers tours en championnat honneur M11 (à Lannion et à Louannec), elles gagnent leurs 2 matchs.

C'est une équipe de filles très motivées pour les entraînements comme pour les matchs. Chacune évolue doucement à son niveau car l'objectif est de prendre plaisir, participer et de progresser au fur et à mesure des entraînements et matchs.

L'école de volley de Louannec est mise en place par l'ASPTT Lannion volley-ball dans le but de permettre aux jeunes de la commune de pratiquer du volley car il n'y a pas de club de volley présent sur place.

L'entraînement est le jeudi de 17h30 à 19h à la salle du Carpont (Salle verte).

Contact : Germaine MANMIEU 06 18 74 04 09

Nadia LE BARS





LES STERNES

Les sternes ont entamé leur 43^{ème} saison depuis la création du club de gymnastique. Toujours dans la même ambiance familiale, qui donne la possibilité à chacune de s'épanouir quelque soit son niveau.

Une saison pleine de promesses avec une centaine de gymnastes qui profitent des enseignements d'Elisabeth Kervegant-Guézic, mais également d'Elodie Vega, nouvelle arrivée au club. Pauline Hamonic qui, pour la seconde année apporte ses compétences à toutes les gymnastes issues du club qui partagent leur passion pour la gymnastique avec les plus jeunes.

Les vacances de la Toussaint ont été l'occasion pour certaines de se perfectionner et d'asseoir les acquis sous la conduite de Pauline Le Morvan pour les poussines et de Maëlen Pasquiers pour les jeunesses.

Des stages qui seront à nouveau proposés au mois de février. La formation tient une grande place dans le club, qui ne manque pas de former des juges pour les compétitions, mais également propose à celles qui sont intéressées de se former à l'encadrement, lors de sessions proposées par la Fédération Sportive et Culturelle de France dont dépend le club.

Les Sternes seront d'ailleurs présentes sur les compétitions départementales en février avec pour objectif des podiums pour accéder aux compétitions régionales. En avril, les gymnastes qui ont le niveau requis se présenteront une nouvelle fois à l'interdépartemental libre qui cette année se déroulera à Vitré.

Elisabeth KERVEGANT-GUEZIEC & Valérie PASQUIERS



MELL ZORN



Equipe 18 ans filles

La 30^{ème} saison du Louannec Mell Zorn est lancée avec un effectif stable. Petits et grands peuvent s'adonner à leur sport favori et ce à partir de 7 ans, grâce à l'école de hand.

Comme la saison précédente, Louannec Mell Zorn poursuit les ententes avec plusieurs clubs du secteur, afin de proposer des niveaux de jeu différents, allant du niveau départemental à la pré-nationale. Les 16 équipes permettront à tous les licenciés d'évoluer à leur niveau et au public d'assister à toujours plus de rencontres.

Afin de proposer un encadrement de qualité, en collaboration avec Trébeurden, le club emploie Maëlle Baudet, entraîneuse professionnelle chargée d'assister nos entraîneurs bénévoles.

Le club remercie d'ailleurs tous les bénévoles qui encadrent, qui aident à la salle le samedi, sans oublier les jeunes, et "beaucoup moins jeunes" arbitres sans qui il serait impossible d'exister.

Bonne saison à tous les licenciés.

MELL ZORN



Nuisances sonores – Aboiements de chiens



Les aboiements du chien des voisins peuvent être considérés comme étant une nuisance sonore extrême. Ces bruits domestiques peuvent constituer un trouble anormal de voisinage aussi bien au sein d'un immeuble que dans une maison individuelle, et aussi bien la nuit qu'en journée. C'est une source récurrente de litige entre voisins. Les aboiements de chien constituant un trouble anormal du voisinage portent atteinte à la tranquillité publique.

Exemples d'aboiements de chien considérés comme nuisance sonore :

- Le chien aboie tous les jours (critère de répétition), soit qu'il a peur ou défend son territoire, soit qu'il voit d'autres chiens, soit qu'il joue, ...
- Le chien aboie toute la journée dès que son propriétaire n'est pas là (critère de durée du bruit)
- Le chien hurle à la mort (critère d'intensité : le bruit est anormalement fort).

Ces critères permettent à une personne se sentant atteinte dans sa tranquillité d'avoir le droit de demander au propriétaire de l'animal de le faire taire.

Enfin, l'aboiement de chien n'est pas en principe interdit. **Le voisinage doit faire preuve d'une certaine tolérance.** A partir de quelle intensité, le bruit peut-il être considéré comme gênant pour le voisinage ?

D'après le ministère de la Santé, il faut faire une différence entre le bruit la journée et le bruit la nuit :

- En journée, entre 7h et 22h, le bruit ne doit pas dépasser plus de 5 décibels*.
- La nuit, entre 22h et 7h du matin, le bruit ne doit pas dépasser plus de 3 décibels*.

Pour éviter des poursuites judiciaires, tentons de vivre en bonne intelligence et favorisons le dialogue pour résoudre ces petits conflits.

Merci à tous

* Par rapport à l'échelle du bruit (environ 80dB (A) = aboiement de chien)

E.P.I.D.E.

Vous avez entre 18 et 25 ans? Vous souhaitez trouver un métier et vous insérer dans l'emploi.

L'établissement pour l'Insertion Dans l'Emploi (EPIDE) de Lanrodec situé entre Saint-Brieuc et Guingamp propose aux jeunes un accompagnement pour construire leur avenir professionnel. Formation rémunérée avec préparation au permis de conduire, sport, parcours civique et insertion professionnelle, d'une durée moyenne de 8 mois. Vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur notre site internet www.epide.fr (rubrique jeune / déposer ma candidature) ou contacter directement le chargé de recrutement au 02 96 32 67 15 / 06 33 83 75 12.

Possibilité de découvrir le dispositif EPIDE à l'occasion de réunion d'information collective dans nos locaux suivie d'une visite de l'établissement. L'EPIDE est un établissement public national, plus d'informations sur www.epide.fr - Lanrodec.



Laurence ZELLNER
Directrice de centre
Centre EPIDE de Lanrodec
Tél : 02 96 32 67 11
Mobile : 06 75 92 17 06
www.epide.fr

24
OCTOBRE
2019
JOURNÉE
SPORT OUVERTES

ANIMATIONS,
GRIMPE D'ARBRES,
FUTSAL, DJ MIX,
ETC.
DE 10H00 À 16H00

VENEZ
DÉCOUVRIR
LE CENTRE EPIDE
DE LANRODEC

Horaires de la déchetterie de Mabiliès

Louannec 02 96 91 06 33							
	Lundi Lun	Mardi Meurzh	Mercredi Merc'her	Jeudi Yaou	Vendredi Gwener	Samedi Sadorn	Dimanche Sul
Horaires d'été - du 1er mai au 30 septembre -	9H-12H 13H30-18H		9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	
Horaires d'hiver - du 1er octobre au 30 avril -	9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30		9H-12H 13H30-17H30	9H-12H 13H30-17H30	



LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2020

Elles sont destinées à renouveler l'ensemble des conseillers municipaux et des conseillers communautaires.

Le scrutin est proportionnel, de liste, à deux tours avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête (art. L260s. du Code électoral). Les listes doivent être complètes, sans modification de l'ordre de présentation.

IL N'Y A PAS DE PANACHAGE POSSIBLE. OBLIGATION DE VOTER LISTE ENTIÈRE

Chaque bulletin de vote se présentera comme suit :

Liste des 23 candidats du
Conseil Municipal

Liste des candidats à
Lannion-Trégor
Communauté

Qui peut voter aux élections municipales ?

Pour pouvoir voter, un électeur doit :

- avoir au moins 18 ans ;
- être de nationalité française ou d'un pays membre de l'UE ;
- être inscrit sur les listes électorales ;
- jouir de ses droits civils ou politiques.

Pièces permettant de justifier de son identité au moment du vote :

Art. 1^{er}. - Les titres permettant aux électeurs français de justifier de leur identité en application de l'article R. 60 du code électoral sont les suivants :

- 1- Carte nationale d'identité ;
- 2- Passeport ;
- 3- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire ;
- 4- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat ;
- 5- Carte vitale avec photographie ;
- 6- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;
- 7- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie ;
- 8- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie ;
- 9- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires ;
- 10- Permis de conduire sécurisé conforme au format « Union européenne » ;
- 11- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- 12- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du code de la sécurité intérieure.

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Art. 2. - Les titres permettant aux ressortissants de l'Union européenne, autres que les Français, de justifier de leur identité, lorsqu'ils sont admis à participer aux opérations électorales, sont les suivants :

- 1- Carte nationale d'identité ou passeport, délivré par l'administration compétente de l'Etat dont le titulaire possède la nationalité ;
- 2- Titre de séjour ;
- 3- Un des documents mentionnés aux 4^o à 12^o de l'article 1^{er}.

Ces titres doivent être en cours de validité.



DEFI SPORTIF 2019



L'édition du "Défi Sportif Louannec - Perros-Guirec" 2019, s'est déroulée sous un ciel clément. 28 équipes très motivées, de deux concurrents chacune, se sont "affrontées" dans ce super challenge.

Un grand coup de chapeau à l'ensemble des acteurs de cette grande et belle matinée sportive et populaire, sans qui rien n'aurait été possible.

Sur des distances de 5,5km pour la course à pied, 2,5km pour le kayak et 14 ou 21km pour le VTT, nos amateurs ont pris beaucoup de plaisir, même s'ils ont rejoint l'arrivée pour certains recouverts de boue. Mais même réponse : les parcours proposés étaient très intéressants et de qualité.

Dans le même temps était donné le départ du "Petit Défi". Petite sœur du "grand triathlon", composé en partie par des ados de 13 ans et plus. Une épreuve moins sélective mais où pour ces jeunes, tout l'art est de trouver le bon dosage pour chaque sport et chaque portion de course. Chaque course est différente et a ses spécificités propres.

Ces deux défis ont remporté un beau succès et l'ambiance était cordiale. Merci à tous.

Nous voulons par l'intermédiaire de ce bulletin municipal, remercier les bénévoles, les services techniques de la Mairie de Louannec, le C.A.L., pour leur participation active et sans qui, cette journée n'aurait pas pu connaître ce succès et ce retentissement.

Merci à tous et à l'année prochaine ...

Guy PARZY



DEBRIEFING DÉFI 2019

Le débriefing organisé le 13 novembre à la salle des navigateurs de Perros-Guirec en présence des autorités locales de Louannec et de Perros-Guirec, des différents partenaires de l'épreuve, et des bénévoles, a permis de faire le point sur cette agréable journée.



Ce Défi qui s'est donné une vocation caritative, a permis à cette occasion, de remettre un chèque d'un montant de 600€, bénéfice de cette journée, à Monsieur Jean-Luc Nicodème coprésident de l'association "Les Enfants de Trestel". On y retrouve des enfants qui n'ont pas eu la chance de grandir "normalement". Certains de ces enfants vivent à l'année et pour des années au Centre de Trestel (Enfants polyhandicapés de la Maison de l'Estran), d'autres sont isolés dans leur handicap et ont beaucoup de mal, sans initiative, à affronter le monde extérieur.

Si notre geste permet d'apporter à ces enfants un petit peu de douceur et de favoriser un projet, nous pensons que les concurrents, et l'ensemble de l'organisation, ne peuvent que se réjouir et être fiers d'avoir participé à cette manifestation.

Guy PARZY



L'Objèterie et la plateforme de stockage bois

<https://www.lannion-tregor.com/fr/dechets.html>

La préservation de l'environnement, levier social et économique important, est un objectif transversal à l'ensemble des actions de Lannion-Trégor Communauté. Il se décline en outre à travers la transition énergétique ou la réduction et la valorisation des déchets.

Le concept

Le terme "objèterie" a été inventé afin de donner une nouvelle dimension aux "objets" et effacer leur statut de "déchets", pour donner la priorité à la valorisation et au réemploi.

L'objèterie est en fait une déchèterie de nouvelle génération couplée à une recyclerie.

La gestion de l'équipement

Il permet :

de remettre dans le circuit du réemploi et de la vente 490 tonnes d'objets par an (quincaillerie, électroménager, vélo, meubles, etc.), soit un équivalent de deux caissons de 30m3 par semaine,

de donner du travail à 14 équivalents temps plein (ETP) dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire.

Horaires de l'Objèterie de la Z.A. de Buhulien

Lannion 02 96 13 34 22 / 07 72 25 54 82							
Objèterie ZA Buhulien	Lundi Lun	Mardi Meurzh	Mercredi Merc'her	Jeudi Yaou	Vendredi Gwener	Samedi Sadorn	Dimanche Sul
Horaires d'été - du 1er mai au 30 septembre -	9H-12H 13H30-18H30	9H-12H 13H30-18H30	9H-12H 13H30-18H30	9H-12H 13H30-18H30	9H-12H 13H30-18H30	9H-12H 13H30-18H30	9H-12H
Horaires d'hiver - du 1er octobre au 30 avril -	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H 13H30-18H	9H-12H

ETAT CIVIL 2019 (arrêté au 22 novembre 2019)

NAISSANCES

DELAMARCHE Camila	05 juin	LAINÉZ Marin, Adrien, Jean-Louis	09 septembre
LEBON LEROY Alhambra, Annick	18 juin	BESNARD Elliott, Jean, Camille	27 septembre
BERRÉGARD Raphaël, Daniel, Pierre	04 juillet		

MARIAGES

HIGELIN Jean-Philippe, Claude, Guy et MILLET Pascale, Nathalie Corinne	05 juin
AOULAICHE Kamel et LE BIHAN Marion, Hélène, Marie-Anne	15 juin
ARRIVÉ Olivier, Thierry et LE BORGNE Rozenn, Odile	24 août
GODÉ Jérôme et MOINEREAU Séverine	31 août
LE QUELLEC Benoit et CADIOU Lucie, Claudine, Louise	20 septembre
TILLY Pierre-Yves et RIOU Fanny, Jeanne, Andrée	21 septembre
de FRAMOND Martin, Emmanuel et GOESSANT Charlotte, Marie, Raphaëlle	05 octobre
HAVARD Denis, Victor et ROPARS Florence, Denise	16 novembre

DÉCÈS

GRINGOIRE Jean, Charles, Malo	30 juin	LAGAIN Jeanne veuve ABRAHAM	1 septembre
LE ROUX Bruno	25 juin	ROLLAND Marie, Thérèse veuve FABRE	11 septembre
LE MORVAN Louis	15 juillet	GAYET Marie, Thérèse	18 septembre
GALL Louise veuve JOBIC	15 juillet	GUÉGUEN Louise, Marie veuve SIMON	16 septembre
LE MARTRET Marie, Joséphine veuve LE PROVOST	18 juillet	LE FELT Léon, François, Marie	9 octobre
LE FOLL Georges	28 juillet	HAMEL Michel, François, Marie	11 octobre
PEZRON Henri Marie	29 juillet	POUCHET Ghislaine, Denise veuve GOBERT	17 octobre
CALAMUSA Marylène, Danièle, Michèle, Audrey		BURLET Pierre, Alexis, Raymond	20 octobre
épouse HARPOCRATE	15 août	LE TAILLANTER Dominique, Catherine	25 octobre
BALCOU Yvonne, Marie veuve NICOLAS	17 août	LE KER Christiane, Marcelle, Marie veuve ZABIAUX	05 Novembre
LE RESTE Joséphine veuve LE BOEDEC	31 août	KERAMBRUN veuve GUÉGAN Bernadette	10 Novembre



Marathon 2019



Les bénévoles de Louannec pour le marathon "Objectif Autonomie" du 22 septembre 2019

Le dimanche 22 Septembre 2019 a eu lieu le 3^{ème} marathon PAIMPOL - PERROS-GUIREC organisé par "Objectif Autonomie", sous la direction de Denis PENNDU de Louannec et de son épouse.

Par un temps agréable, nos signaleurs ont assuré avec brio la tâche qui leur était dévolue.

Les mesures de sécurité exceptionnelles mises en œuvre sur Louannec ont fait l'unanimité auprès des concurrents. A cet effet, nous tenons à remercier tous les bénévoles pour leur investissement et leur participation à ce marathon. Mais je remercie également les riverains de cet évènement, qui ont supporté avec sérénité et respect les gênes occasionnées. Merci encore à tous.

La prochaine édition est prévue le dimanche 27 septembre 2020 avec un départ de PERROS-GUIREC.





Eco Compteur - voie douce

La société Eco-Compteur, basée à Lannion, fabrique et commercialise dans le monde entier des systèmes de comptage pour piétons et cyclistes, ainsi que des baromètres cyclables.

En début d'année, Eco-Compteur a demandé l'autorisation à la mairie de Louannec d'installer deux systèmes de comptage sur la voie verte reliant Louannec à Perros-Guirec, afin de pouvoir faire des tests en situation réelle à proximité de ses locaux.

Le système est opérationnel depuis le 15 mars 2019, le long du Lenn, à proximité du motel du Lenn (photo). Voici les premiers résultats, forts intéressants, sur une période de 8 mois, du 15 mars au 20 novembre. Sont comptabilisés les passages, dans un sens et dans l'autre, des piétons et vélo.

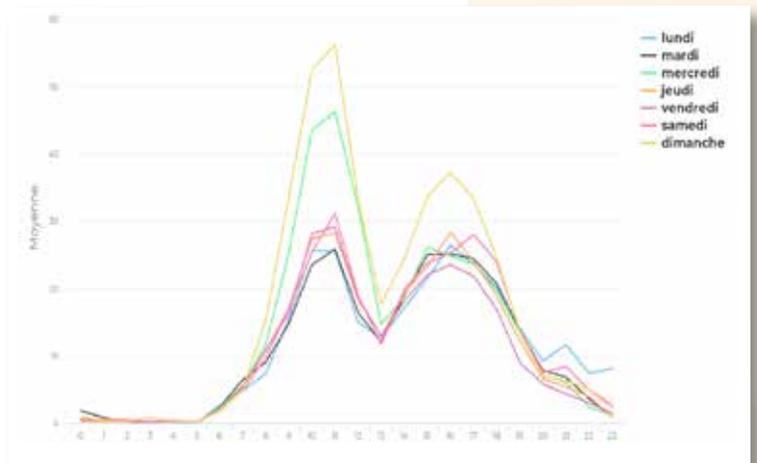
Sur les 8 mois, les vélos représentent en moyenne 40% des passages. Sur juillet et août, ce nombre monte à 50%.

	Total	Moyenne/jour	Maximum sur un jour
Passage piéton	44 424	177	1088
Passage vélo	29 336	117	452
Total	73 760	294	1 540

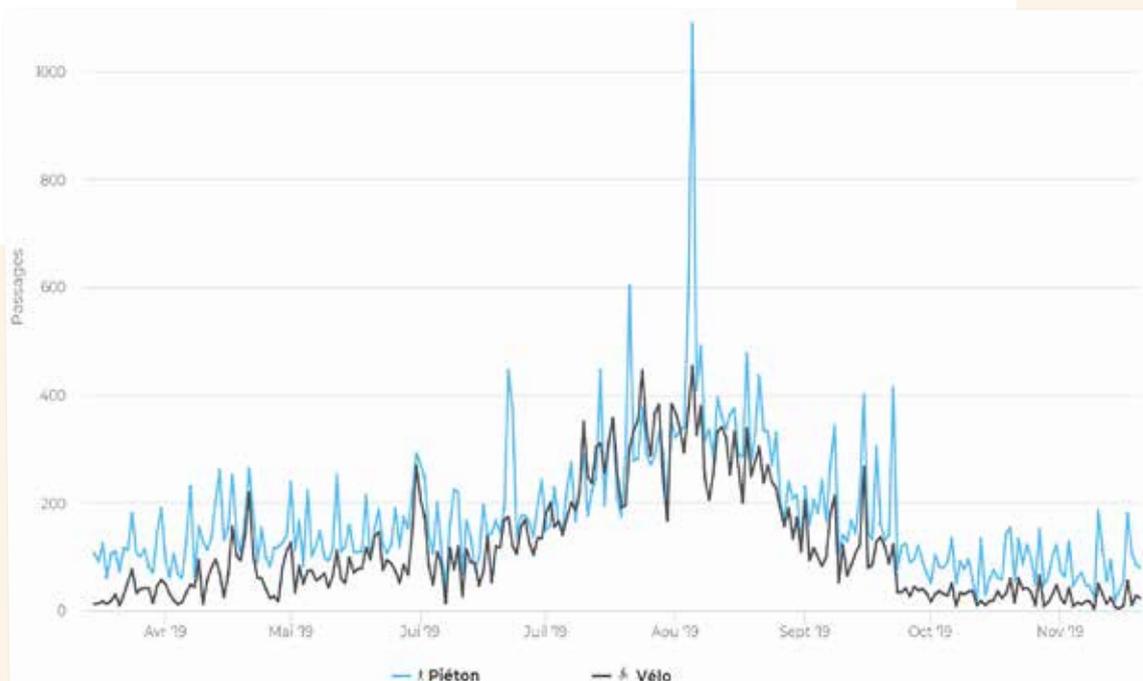
Le maximum a été atteint le 5 août, jour de la fête vénitienne à Perros Guirec.



Site voie douce



Moyenne de passage horaire par jour et par jour de la semaine



Passages piétons / vélos



Gestes mini, sécurité maxi !

Lannion-Trégor Communauté assure au quotidien le transport de 3500 scolaires sur l'ensemble du territoire.

Soucieuse de leur sécurité tout au long de leur trajet (du domicile à l'établissement scolaire, dans et en dehors du car), LTC mène depuis la rentrée plusieurs actions de sensibilisation en lien avec les établissements scolaires et les transporteurs.

- **Les 6^{èmes} sensibilisés à la sécurité** : L'accompagnement porte sur la sensibilisation des élèves aux risques liés à la route et aux transports, le rappel des bonnes pratiques pour se déplacer avant de prendre le bus, dans le bus et après avoir quitté celui-ci. Des vidéos pédagogiques sont également présentées et des exercices d'évacuation d'un car réalisés.

- **Le port du gilet haute visibilité** : LTC a distribué depuis quelques semaines 3 500 gilets haute visibilité à l'ensemble des abonnés scolaires. Après une période de sensibilisation et d'adaptation jusqu'à fin 2019, ceux-ci seront rendus obligatoires à partir de janvier prochain.

Par cette action, les élus ont souhaité garantir des conditions de sécurité optimale pour le ramassage scolaire. L'objectif est de renforcer la visibilité et donc la sécurité individuelle des élèves et des étudiants qui utilisent les transports scolaires tout au long du trajet.

- **La sécurisation des points d'arrêts** : Le réseau de transport de LTC compte à ce jour 1 550 points d'arrêts et 400 abribus. Pour mieux les identifier, un recensement est actuellement en cours. Une fois cet état des lieux finalisé, un plan pluriannuel de sécurisation sera proposé par LTC en collaboration avec les communes, dans les prochains mois.

Pour toute information :

Plateforme de relations usagers de Lannion-Trégor Communauté : 02.96.05.55.55.

info-usagers@lannion-tregor.com



Le Bilan 2019 du Macareux

La ligne du Macareux a comptabilisé un total de 22 000 passagers du 22/06 au 01/09/2019, soit une hausse de 21% par rapport à l'été 2018 (18 252 passagers).

A partir du 22/06, une augmentation constante a été notée jusqu'au pic de la semaine 30 (du 22 au 28 juillet) avec 3208 montées sur cette semaine.

Globalement, le Macareux était utilisé le matin vers les centres-villes et centres commerciaux. L'après-midi, le service était essentiellement utilisé pour l'accès aux plages et aux équipements touristiques.

La fréquentation du Macareux a suivi la courbe de la fréquentation touristique de la côte, de Trégastel à Louannec, les communes abritent des équipements et des services générateurs de déplacements au quotidien ou de déplacements liés aux activités touristiques (visiteurs, saisonniers).

Le service du Macareux facilitait l'accessibilité aux marchés locaux, et procurait, autant pour les habitants que pour les vacanciers, un gain en circulation et en stationnement.

Les jeunes ont également apprécié la régularité du service et la mise en place du système PYSAE qui permettait le suivi du cheminement du véhicule. Le Macareux a per-



mis une plus grande autonomie de cette population sur la période estivale (service gratuit pour les abonnés au transport scolaire)

Sur le volet de la fréquentation, sur la commune de Louannec, on a comptabilisé 1508 montées pour 3 arrêts (Camping : 786 montées, Le Foyer : 522 montées, Mairie : 200 montées), (Trégastel : 3039 montées, St Quay-Perros : 864 montées, Perros-Guirec : 16589 montées)

Le Macareux, après un été 2019 réussi, poursuit sa route sur la période hivernale. Depuis le 02 septembre, le service fonctionne en mode réduit avant un retour à la normale déjà programmé pour l'été 2020, avec quelques adaptations possibles, dont une révision des plages horaires et une évolution du système de comptage (moins manuel) qui devrait permettre d'avoir une vision plus précise de la fréquentation.



Les créateurs amateurs

L'exposition des "Créateurs Amateurs" s'est déroulée du 20 juillet au 9 Août, dans le cadre de la salle des sports de l'école maternelle.

La fréquentation est en nette augmentation par rapport aux années précédentes. Ce sont près de 800 visiteurs qui ont arpenté les allées de notre exposition.

Nous étions 30 exposants, pour une présentation hétéroclite de : poterie, bijoux, encadrements, textile, peinture, objets détournés, sacs, carterie, dentelle au fuseau, broderie, etc...

Annie CROCC



NOUVEAUX COMMERÇANTS

RACONTEZ-MOI
VOTRE HISTOIRE,
JE VOUS LA
RACONTERAI
EN IMAGES.



Jérémy Le Mardelé
*Photographe de moments
de vie authentiques*

www.jeremylemardele.fr
06 16 65 25 96





BODIN Frédéric
Ets de Maçonnerie—Carrelage

2 Venelle de Jardellec
22700 LOUANNEC

Tél: 06 65 27 26 05

Diplômes: BEESAN(maitre nageur)
BEESAPT(activité sportive pour tous)
Auxiliaire de puériculture
Formée au Sport Santé

Tel: 06.64.00.94.78
Email: cyndiebzh@gmail.com

**Cyndie
Hamonou- Bichat**

Cours de natation
Aqua-gym douce et renforcement musculaire
tout public
Découverte du milieu aquatique en famille

*Session individuelle ou collective.
Prise en charge du sport sur ordonnance*

INSTALLATION CHAUFFAGE SANITAIRE
SALLE DE BAINS

**FRANCK
MARTIN
PLOMBERIE**



06 86 80 85 74 Louannec
franck.martin1968@gmail.com



QUIZ SUR LA COMMUNE DE LOUANEC

Il n'y a rien à gagner, si ce n'est le plaisir de participer.

1/ - D'où a été prise cette photo ?

- Linkin à Perros**
 Port Perros
 Esplanade Douane Perros



2/ A quelle date a lieu la cérémonie des "Vœux du maire" en 2015 ?

- 9 janvier**
 11 Janvier
 18 janvier

3/ A quelle date ont été achevées la réparation du mur de l'école et la plantation de l'olivier ?

- 2 Août 2019**
 3 Septembre 2019
 17 juillet 2019



4/ Quel est le numéro de téléphone de la Mairie ?

- 02 96 23 23 60**
 02 96 23 63 20
 02 96 23 20 63

5/ Quelle est la superficie de la commune ?

- 16,25 km²**
 13,91 km²
 14,16 km²

6/ Quelle fête a-t-on célébrée le 21 juillet 2019 ?

- Le Lenn en Fête**
 Le Camping en Fête
 Louanec en Liesse

7/ Comment s'appelle l'équipe de football ?

- E.S.P.L.**
 F.C.L.
 U.S.P.L.

8/ Quelle commune ne borde pas Louanec ?

- Trélevern**
 Kermaria-Sulard
 Trézény

9/ Quelle est l'orientation de cette façade du château de Barac'h ?

- Nord**
 Sud
 Ouest



10/ A quoi correspond cette photo ?

- Repas de l'ARAL**
 Repas des Anciens de la commune
 Repas des Anciens Combattants

11/ Quelle est le prénom de la Directrice Générale des Services de la mairie ?

- Sabine**
 Monique
 Christine





12/ Où se trouve ce carrefour ?

- R.D. 6 et rue des Écoles
- RD 6 et cité Carlouar
- Rue St Yves



12

13/ Comment s'appelle la rivière qui traverse Louannec au niveau du camping ?

- Dourdu
- Gruguil
- Truzugal

14/ De quoi s'occupe le C.I.D.S. ?

- De la cantine scolaire
- Du camping
- De la découverte sportive et l'accueil de loisirs

15/ A quelle date a été dévoilée la plaque "Maison des Illustres" au manoir Rosmapamon, demeure ou a vécu Ernest Renan ?

- 10 mai 2018
- 05 juillet 2018
- 23 août 2018



15

16/ Quelle est la surface de la salle des fêtes (grande salle 1, plus salle 2 avec bar) ?

- 340,62 m²
- 368,20 m²
- 286,20 m²

17/ Comment s'appelle la cloche de l'église qui a été réparée et inaugurée en 2018 ?

- Françoise d'Amboise
- Yvonne-Marguerite
- Jeanne-Joséphine



17

18/ En quelle année a été achevée la construction du phare de Nantouar ?

- 1859
- 1861
- 1860



18

19/ A quelle date a été inaugurée la nouvelle salle des sports du Carpont ?

- 7 mai 2016
- 2 juillet 2016
- 25 juin 2016



19

20/ Comment se nomme le moyen de transport mis en service en juin 2019, qui relie Louannec, Saint Quay-Perros, Perros-Guirec et Trégastel ?

- La mouette
- Le macareux
- La bernache

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

Guy PARZY

Réponses au quiz sur la commune de Louannec

- 9- Nord
- 10- Repas des Anciens de la commune
- 11- Sabine
- 12- RD6 et rue des Écoles
- 13- Truzugal
- 14- Découverte sportive et accueil loisirs
- 15- 05 juillet 2018

- 16- 340,62m²
- 17- Françoise d'Amboise
- 18- 1860
- 19- 25 juin 2016
- 20- Le macareux

- 1- Esplanade de la Douane
- 2- 2 août 2019
- 4- 02 96 23 20 63
- 5- 13,91km²
- 6- Le Lenn en Fête
- 7- USPL
- 8- Trézény



4L TROPHY 2020 : Léo et Romain, équipage n°0122



Léo et Romain prêts pour le rallye-raid

Le 4L TROPHY est un raid réservé aux étudiants ayant soit d'aventure et désirant participer à un défi humanitaire. A bord d'une Renault 4L, les équipes doivent arpenter le désert afin d'acheminer des fournitures scolaires et sportives aux enfants les plus démunis du Maroc.

Au programme des équipages, 6000 km de routes et de pistes à travers la France, l'Espagne et le Maroc avec une ligne de mire à Marrakech après 10 jours de raid. Une aventure qui commencera à Biarritz avec la collecte des denrées le 20 février 2020. Les équipages se rendront en Espagne à Algésiras où ils prendront le bateau pour Tanger, départ des étapes marocaines.

la collecte de fonds, la langue, le pays... Une aventure humaine où ils apprennent à se découvrir, tout en apportant leur aide à des enfants dans le besoin.

Amis depuis maintenant plusieurs années et tous les deux passionnés par l'automobile depuis tout petit, Léo et Romain souhaitent réaliser cette aventure ensemble, convaincus que leur amitié sera un atout imparable.

Léo, le copilote, vit une expérience de commercial dans une entreprise lannionaise spécialisée dans les pièces auto. De son côté, Romain, le pilote, se forge au métier de mécanicien dans un garage automobile du Trégor.

Mais parlons de leur bolide, leur 4L. Leur première rencontre s'est faite à Louannec. Une 4L beige intérieur cuir quasiment « neuve », en état de marche, a fait leur bonheur. On imagine aisément leurs sourires se dessiner sur leurs visages.



Leur 4L avant le relookage.

Aujourd'hui après quelques transformations et rénovations, la 4L a fière allure. Léo et Romain ont désormais hâte de partir vivre tous ces moments tant attendus avec d'autres étudiants partageant le même esprit d'aventure !

Les deux jeunes disent s'attendre « à une aventure inoubliable », imposant le dépassement de soi-même.

Sylvie CRAVEC



Métamorphose de la 4L avant la réalisation des marquages des sponsors.

Vous pouvez aider Léo et Romain en leur fournissant des équipements pour leur bolide, des fournitures scolaires... ainsi que des dons.

- Adresse mail de l'équipage : louanneczerr.4ltrophy@gmail.com

- Adresse Facebook : [louanneczerr-4ltrophy](https://www.facebook.com/louanneczerr-4ltrophy)

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Bricolage-Multi-services	Et si j' appelle Emmanuel !	Louannec	06.48.97.48.22
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Constructeur	FORHOME	ZA Mabiliès	06.17.92.07.39
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnostics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Impression Textile	KAMEHAMEHA	7 route de Kerjean	06.62.45.20.72
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Peinture	SOLEMUR	45, route de Tréguier	02.96.45.21.76
Photographe	LE MARDELÉ Jérémy	Louannec	06.16.65.25.96
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Maçonnerie	BODIN Frédéric	2 venelle de Jardellec	06.65.27.26.05
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Guilloteau Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	LG Déco	2bis Allée du Verger	06.50.46.95.22
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Plomberie	MARTIN Franck	Louannec	06.86.80.85.74
Vitraux	VITRODESIGN	7, rue des Granites	06.58.48.10.67/02.96.46.19.89
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar	Le Dockland	M. DEFOICHE Olivier	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	4 route de Tréguier	06.88.59.98.26
Chambres et table d'hôtes	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	02.96.23.29.30/06.23.58.58.34
Coiffeur	Mèche bleue by Anne-Laure	ABDALLAH Anne-Laure	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage AD	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Garagiste	Garage CAP 22	M. LE BRICQUER Stéphane	ZA de Mabiliès	02.96.23.34.85
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIOU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Stermes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Hypnothérapeute	Hypnothérapeute	M. DRAINS Fabrice		06.11.23.59.82
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL Benoît	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	IAD	M. BERTHELOT Benoît		06.76.97.26.28
Immobilier	Propriétés-privées.com	Mme LAVÉANT Mélina		06.60.28.27.99
Immobilier	SAFTI	M. HUON Chantal		06.60.63.41.41
Massage - Reflexologie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	06.71.03.53.20
Maître nageur	Hamonou-Bichat	Mme Hmonou-Bichat Cyndie		06.64.00.94.78
Notaire	Etude notariale	M. PARTIOT Rémi	3 rue des Ecoles	02.57.63.02.67
Restaurant	Il Bocconcino	M. DA BARBIERI Luca	4, route de Kernu	02.96.91.83.21
Restaurant	Kerjoem	M. et Mme HERBAIN Marc et Géraldine	15 Rue des Ecoles	09.86.69.60.31
Restaurant	L'abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVILIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	La table de Ced	M. CARPENTIER Cédric	2 allée du Verger	02.96.23.52.51
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Les petits services du Trégor	M. THOMAS Rodolphe	Kergueno	06.69.09.17.97
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac - Chambres d'hôtes - Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toiletage canin	Tendance Canine	Mme GIROUX Hélène	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99



LOGEMENT - HABITAT

ADIL (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique ou financier
 Permanence 9h-12h
 Centre Jean Savidan à Lannion
 Tél. : 02 96 61 50 46

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV Lannion-Trégor,
 association de Consommateurs.
 Tous les vendredis, 9h-12h.
 Centre social de Ker-Huel - 29 bd d'Armor - Lannion
 Tél. : 02 96 48 27 47
 E-mail : clcv-tregor@tiscali.fr
 Site Internet : www.clcv.org

UFC - QUE CHOISIR (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion
 Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et
 vendredi de 15h30 à 18h30.
 Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.
 1 rue Ampère
 22300 LANNION

C.A.U.E (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre
 disposition pour tout conseil aux particuliers désirant
 construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipement
 de Lannion. 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-16h.
 Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

ERDF-ENEDIS-GDF :

Ouverture de compteur : 09 77 42 34 26
 Dépannage : 09 72 67 50 22
 EDF (ouverture contrat d'électricité) : 09 69 32 15 15

POINT INFORMATION HABITAT - LTC

21 rue Jean Savidan à Lannion
 Tél. : 02 96 05 93 50

TRANSPORT

Mobili Tilt : n°azur 0 810 22 22 22

SNCF : 36 35

Aéroport de Lannion :

Rte de Trégastel - Lannion
 Tél. : 02 96 05 82 22

EMPLOI

Pôle Emploi :

Boulevard Armor - Lannion
 Tél. : 39 49

Mission Locale pour l'Emploi : Les jeunes âgés de 16 à
 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également s'inscrire
 à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09
 E-mail : m-l-lannion@wanadoo.fr

INFO - DROIT

Maison de la Justice et du Droit

5 boulevard Louis Guilloux
 22300 LANNION
 Tél. : 02 96 37 90 60

INFOS ADMINISTRATIVES

Centre des Impôts

Kroas Hent Perros
 22300 Lannion
 Tél. : 02 96 48 95 94

Trésor Public

54 rue Kra Douar
 22300 Lannion
 Tél. : 02 96 48 95 94

SANTE

Centre Hospitalier

Tél. : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor :

Tél. : 02 96 46 65 65

SOCIAL

CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

17 boulevard Louis Guilloux
 Espace administratif et social de Kermaria
 22300 LANNION
 Tél. : 0 820 904 179

CAF (Caisse d'Allocations Familiales)

- Centre administratif et social de Kermaria à Lannion
 Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.
- Centre social de Ker-Huel
 29, bd d'Armor Lannion
 2^e et 4^e lundi ; tous les mercredis et vendredis,
 9h-12h et 14h-17h30.

Trégor Alcool Assistance

La Croix d'Or
 22300 LANNION
 Tél. : 02 96 91 44 56

Association Beauvallon : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION
 Tél. : 02 96 46 34 43

ALMA 22 (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22
 BP 4618
 22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22
 Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

MDD (Maison du Département)

13 boulevard Louis Guillou - Lannion
 Tél. : 02 96 04 01 04

LTC (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701
 22300 LANNION
 Tél. : 02 96 05 09 00

NUMEROS D'URGENCE

SAMU : 15

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

(112 à partir d'un portable)



Pompiers	18	Sophrologie	
Gendarmerie	02 96 23 20 17	Corinne GIUDUCCELLI	06 47 97 00 07
Médecin		5, route de Perros	02 96 23 13 11
Sylvie LE BERRE		La Poste	
20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51	Les Ecoles	
Cabinet soins infirmiers		Ecole Élémentaire	02 96 91 13 65
2, rue St Yves	02 96 23 26 54	Ecole Maternelle	02 96 91 25 47
Cabinet infirmier		Relais Assistantes Maternelles	
Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ		CIAS/LTC (Mme le Breton)	06 77 13 55 05
38 route de Tréguier	06 20 77 24 08	Soins à domicile	
Chirurgien-dentiste		CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme	
Gilles LE PAGE		22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
5, route de Perros	02 96 49 06 20	Centre de Loisirs	
Pharmacie		Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
Anne GUEZIEC		Camping municipal	
Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71	Ernest Renan	02 96 23 11 78
Psychologue Clinicienne D.E		E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence	
Florence SAILLANT		Electricité - Gaz	09 72 67 50 22
5, route de Perros	02 96 49 01 24	Préfecture St-Brieuc	02 96 62 44 22
Masseurs Kinésithérapeutes		S/Préfecture Lannion	02 96 46 74 46
Emmanuelle JEZEQUEL,		Correspondants de Presse	
Izeline FERRÉ et Antoine NAUD		Ouest-France	
38 route de Tréguier	02 96 23 07 98	Mme DURIEU Caroline	06 61 80 81 75
Manuel DORÉ et Antoine BIARNES			of.cdurieu@orange.fr
5, route de Perros	02 96 49 01 21	Le Télégramme	
Pédicure - Podologue		Mme PASQUIERS Valérie	06 10 69 61 34
Anne-Lise FAIJAN	02 96 35 06 03		valerie.pasquiers@wanadoo.fr
38, route de Tréguier	06 71 76 27 88	Le Trégor	
Orthophoniste		Mme BRUANT Clémentine	06 87 29 50 11
Stéphanie JOUANNO			clementine.bruant@hotmail.fr
38, route de Tréguier	06 82 69 88 17	EHPAD	
Orthoptiste		Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
Bénédicte LE TACON-SEVENOU		SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC	
5, route de Perros-Guirec	07 87 75 14 62	25 avenue de la Mairie	02 96 91 00 09
Ostéopathe DO		Saint Quay perros	
Pierre MAUGUIÈRE		CCAS	
5, route de Perros	02 96 49 01 20	Mairie Louannec	02 96 23 20 63

LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

Ordures ménagères :

Mercredi (semaines impaires) (bac gris ou marron)

Collecte sélective :

Mercredi (semaines paires)(bac jaune ou bleu)

<http://www.lannion-tregor.com/fr/dechets/les-jours-de-collecte-des-dechets.html>

Le BIM
Responsable de la
publication : Gervais Egault
Ville de Louannec 22700
Tél. : 02 96 23 20 63
Site Internet : www.louannec.com
Membres de la Commission :
G. Egault, G.Parzy, S. Cravec,
E. Renaud, M.P. Richard
Rédaction : Mairie de Louannec
Dépôt légal : Novembre 2002
Impression : Publi Trégor - Lannion
Distribution : Daniel Coïc

Mairie :	02 96 23 20 63
Fax :	02 96 23 35 42
Heures d'ouverture :	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	bulletin-louannec@orange.fr

Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT	du lundi au vendredi de 8 h 00 à 9 h 30 et samedi de 9 h 00 à 12 h 30
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h
Guy PARZY	Vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS



un enfant en visite à l'EHPAD avec les nounous dont le jouet favori est le déambulateur



Remise du colis des anciens à la doyenne de la commune "Mimi" Le Paranthoën par Mr le Maire et plusieurs adjoints ou conseillers municipaux.



Départ en retraite d'Eric GUEGUEN.



Eclairage public route de Gravelen et chemin piétonnier, en attente de la pose des potelets bois.



Membres du CCAS en train de préparer les colis des anciens de la commune.



Marché de Noël.